

DÉMOCRATIE : mise à jour

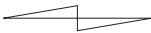


AVRIL.2016

13 propositions

pour une version améliorée de l'État,
sa posture et son équilibre démocratique

QUI SOMMES-NOUS ?

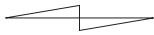


Renaissance Numérique est le think tank de la société numérique. Il réunit les grandes entreprises de l'Internet, françaises et multinationales, les entrepreneurs, les universitaires ainsi que les représentants de la société civile, pour participer à la définition d'un nouveau modèle économique, social et politique issu de la révolution numérique. Il regroupe aujourd'hui plus de 50 adhérents et plus de 250 délégués territoriaux amenés à faire vivre la réflexion numérique partout sur le territoire et auprès des élus. Henri Isaac, est le Président du think tank. Il est le Vice-Président de l'Université Paris-Dauphine, en charge de la transformation numérique.



www.renaissancenumerique.org - @RNumerique

DÉMOCRATIE : MISE À JOUR



13 propositions pour une version améliorée de l'État, sa posture et son équilibre démocratique

-
- Rédacteur du rapport

Clément Mabi,



Enseignant et chercheur à l'UTC de Compiègne, docteur en science de l'information et de la communication, spécialiste des questions de participation citoyenne, notamment via les outils numériques. Parmi ses objets d'études il s'intéresse aux relations entre innovation technologique et démocratie. En parallèle de ses activités de recherche il est vice-président du collectif Démocratie Ouverte qui promeut les valeurs de l'Open Gov en France.

- Coordinatrice du rapport

Camille Vaziaga, Déléguée générale de Renaissance Numérique

- Supervision

Henri Isaac, Président du think tank Renaissance Numérique

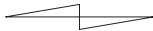
Stanislas Bosch Chaumont, Affaires publiques, Microsoft

Dimitri Granger, Publicis Consultants

Maxime Drouet, Burson-Marsteller i&e

Philippe Regnard, Affaires publiques, Branche numérique du Groupe La Poste

POURQUOI CE RAPPORT ?



- ▶ Dans un contexte démocratique « en crise » où les décideurs politiques sont remis en causes par des citoyens en quête de « plus de démocratie » et de « politique autrement », ce rapport s'inscrit, avec modestie, dans une logique de petit-pas, où nous proposons une mise à jour, plutôt qu'un reboot du système étatique et démocratique. Nous choisissons cette démarche pour plus d'efficacité, afin de contribuer à faire évoluer les mentalités et les pratiques sans braquer, en prenant compte du fait que l'Etat n'est pas une start-up et ne pourra pas, dès demain, penser comme tel. Ainsi, pour être opérationnel, nous avons réunis des mesures concrètes, applicables dans un horizon proche, tout en tenant compte des expérimentations les plus radicales qui permettent de penser la démocratie de demain et celle du futur. Le rapport se veut être une boîte à outil pour tout décideur politique qui, demain, veut faire évoluer son mode de gouvernance et prendre en compte le tournant numérique.

- ▶ Notre rapport repose sur une méthode inédite dans l'écosystème des think tanks, car participative et citoyenne. Nous sommes partis des constats et des attentes des citoyens, puis des propositions qu'ils ont formulées dans les ateliers participatifs organisés dans toute la France, que nous avons ensuite synthétisés dans ce rapport. Cette méthode bottom-up répond à deux impératifs : appliquer à notre démarche les principes que l'on prône dans ce livre blanc et tester des nouveaux modèles de crowdsourcing d'idées pour les corps intermédiaires (think tank, association citoyenne, lobby, partis politiques) à l'ère du numérique. Nous nous sommes appliqués à valoriser les propositions citoyennes en les complétant d'un modus operandi.

- ▶ Ce rapport se veut être une sonnette d'alarme pour les élites déconnectées du pays. Il n'y a plus le choix ! Face à l'essoufflement des partis politiques, la défiance des Français dans les hommes et les femmes qui gouvernent le pays, l'incapacité de l'offre politique à s'adresser à la jeunesse et parallèlement le dynamisme de la sphère CivicTech pour répondre aux crises démocratiques, il est aujourd'hui impossible de ne pas proposer une V2 de notre Ve République qui réponde aux attentes et usages numériques des Français.
-

- ▶ Ce rapport s'inscrit dans un contexte pertinent. Démocratie et numérique sont à l'ordre du jour pour au moins trois raisons : la future Présidence de la France à l'Open Government Partnership, l'expérience collaborative de co-construction de la loi Lemaire et l'importante mobilisation en ligne sur la loi travail qui a amené notamment le gouvernement à revoir sa copie. C'est pourquoi il nous est apparu nécessaire, pour imaginer les futurs possibles de la démocratie, de faire ce travail de synthèse et de catégorisation des outils existants, et d'obtenir ainsi une visualisation de l'ensemble de ces procédés.

PROPOSITIONS

ACCOMPAGNER LA MUTATION NUMÉRIQUE DE L'ETAT ET SON CHANGEMENT DE POSTURE



► Idée Think Tank



► Idée Citoyenne



- Faire évoluer les méthodes de travail vers des logiques de projet au sein de l'administration et valoriser les fonctions créatives au sein de l'administration publique.



- Créer des « tiers-lieux créatifs » dédiés à la vie politique : ouvrir des lieux à destination de tous (agents, citoyens, élus) qui permettront d'expérimenter des « bonnes idées » pour les transformer en innovations.



- Accorder une place nouvelle et primordiale à la formation aux principes de design pour les agents de l'action publique ; condition nécessaire au renouveau et à la simplification pour favoriser l'accessibilité des services publics en ligne.



- Généraliser l'inscription en ligne sur les listes électorales.



- Créer un statut de défenseur des droits du web chargée de statuer sur les attaques dont font l'objet les citoyens qui l'auraient saisi et qui jouerait un rôle d'observatoire des propos haineux sur Internet.

RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS TRANSPARENTE



- Créer un catalogue exhaustif des applications publiques qui soit à la fois une bibliothèque d'applications bénéficiant d'une éditorialisation de leur présentation.

PROPOSITIONS



- ▶ Créer un portail web unique pour réunir sur une même page et donner de la visibilité aux différents dispositifs citoyens et participatifs en place. Il proposerait une cartographie et un agenda interactif et participatif des initiatives citoyennes.



- ▶ Inciter les municipalités à proposer des outils numériques de gestion des sinistres permettant aux citoyens de faire remonter les dysfonctionnements qu'ils perçoivent dans l'action publique locale.



- ▶ Renforcer l'encadrement juridique de la mise à disposition des données publiques en faisant de la clause de mise à disposition des données la norme dans les contrats sous-traitant un marché public.



- ▶ Développer un statut d'administrateur des données à l'échelle régionale chargé d'accompagner et d'accélérer la libération des données par les collectivités territoriales.

NOUVELLES REPRÉSENTATIONS ET POSSÉDÉS D'ACTION DU CITOYEN



- ▶ Mettre en place une plateforme participative incluant des instances de proposition, de question-réponse aux politiques et de modération des idées présentées lors du suivi de la fabrique des lois.



- ▶ Institutionnaliser un dispositif de e-pétition contraignant.



- ▶ Moderniser et rendre plus interactifs les dispositifs de suivi de la loi actuels, notamment en refondant les pages des « Dossiers législatifs » des sites parlementaires. Nous proposons donc de simplifier leur consultation en généralisant un format plus pédagogique et interactif, et en mobilisant des infographies et des ressources hypertextes pour faciliter leur compréhension.

LA DÉMOCRATIE MISE À JOUR

INTRODUCTION

P.12

- Le constat de la crise démocratique
- Internet change t-il la vie politique ? Regards critiques et académiques
- Vers de «nouvelles» formes de participations et d'engagements politiques

PARTIE 1 : ACCOMPAGNER LA MUTATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT ET SON CHANGEMENT DE POSTURE

• PENSER LES NOUVELLES FORMES DE MEDIATIONS	P.21
• MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE POUR FAIRE ÉMERGER LE POTENTIEL DÉMOCRATIQUE DES OUTILS NUMÉRIQUES	P.25
• AVANT-POSTE : Une feuille de route pour les partis du XXIe siècle, avec Guillaume Liegey	P.27

PARTIE 2 : RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS TRANSPARENTE ET EFFICACE

• PRENDRE EN COMPTE LA RÉVOLUTION DES DONNÉES	P.29
• CONCEVOIR DES RESSOURCES POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL	P.33

PARTIE 3 : NOUVELLES REPRÉSENTATIONS ET POSSIBILITÉS D'ACTION DU CITOYEN

• ACCOMPAGNER LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE	P.36
• RAPPROCHER LE CITOYEN DE LA FABRIQUE DE LA LOI	P.39
• AVANT-POSTE : Représenteive, directe ou liquide : vers une démocratie qui intègre la voix des citoyens, avec #MaVoix	P.44

CONCLUSION

P.46

ANNEXES

P.47

DÉMOCRATIE : MISE À JOUR



C'est un projet porté par trois think tanks,
afin de faire émerger des idées citoyennes pour une mise à jour de la démocratie et de l'Etat,
grâce aux outils numériques.

3 THINK TANK

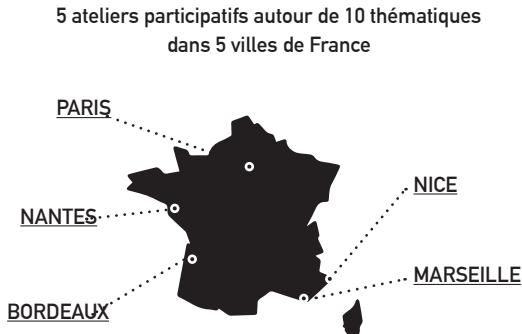


1 ENVIE



Comprendre les attentes des citoyens sur l'évolution
des politiques publiques à l'ère du numérique

1 METHODE



1

Journée de restitution des ateliers



A l'Assemblée nationale, devant un panel d'experts autour de deux thématiques majeures :

▼
Résorber la défiance à l'égard du politique

▼
Favoriser l'émergence des initiatives citoyennes



En tout, plus de 600 inscrits aux ateliers et à la journée de restitution

Vendredi 02 avril - Comment exercer sa liberté d'expression sur internet ?
Animé par Renaissance Numérique - Terro Nova - Institut Montaigne
8h30 à 13h @ Le Réservoir

Et toujours le tournoi de Fifa !

Le Tank
Centre d'Innovation

Coordinateurs régionaux



Jean-François Laplume,
Directeur général de AEC,
l'agence Aquitaine du numérique
pour la ville de Bordeaux

Laurent Collin,
Dirigeant & Entrepreneur -
Conseil et accompagne les organisations dans
leur transformation numérique, LOOMUP
pour la ville de Marseille

Georges Fritsch,
Co-fondateur & CEO
WEBELSE pour la ville de Nice

Matthieu Carron,
fondateur de Troovon,
Damien Durrelman,
Business Developer, Cédric Houssin, CEO &
Co-founder chez DataForPeople,
Olivier Tizio, co-fondateur de Troovon,
pour la ville de Nantes.



1

an plus tard



13 propositions portées par le think tank Renaissance Numérique, dont plus de la moitié sont issues des ateliers participatifs

▼
+ des encadrés inspirants sur les défricheurs de notre système politique

▼
+ une cartographie de toutes les initiatives citoyennes démocratiques utilisant les outils numériques dans le monde

LE CONSTAT DE LA CRISE DÉMOCRATIQUE



LE REJET DES INSTITUTIONS ...

Nos démocraties se retrouvent aujourd’hui dans une situation paradoxale : le niveau de défiance des citoyens grandit comme l’attestent les niveaux records d’abstention atteints lors des dernières élections : +4,2 % pour les Municipales de 2014, +3,6 % aux Présidentielles de 2012 ou plus de la moitié des votants pour les élections européennes. Le sondage réalisé par TNS-SOFRES pour la Commission nationale du Débat public (CNDP)¹ en juin 2014 dévoilait que 54 % des personnes interrogées jugent négativement notre système politique.

... PARALLÈLE À UN REGAIN D'INITIATIVES CITOYENNES

Dans le même temps, ce rejet des institutions co-habite avec une exigence toujours plus forte de démocratie. Les initiatives citoyennes se multiplient à travers l’Europe (Podemos en Espagne, Syriza en Grèce) ou en France, à l’exemple du village de Saillans qui a entièrement repensé sa gouvernance grâce à l’implication de citoyens profanes.

Saillans : nouvelle expérience démocratique

Lors des élections municipales de 2014 de Saillans, dans la Drôme, les habitants ont élu au premier tour une liste collégiale, contre celle du maire sortant. Les quatorze élus fonctionnent en binôme et se partagent les responsabilités. Les indemnités de fonction sont réparties entre tous – 150 euros pour les conseillers municipaux, 1000 euros pour le maire.

Ils ont également imaginé un fonctionnement inédit de leur mairie, une fois la liste élue : une à deux fois par an, la population est invitée à donner ses idées lors d’assemblées (dites « commissions participatives »). Le reste de l’année, il y a des petits comités sur des sujets précis, comme le choix du mobilier urbain ou la question des rythmes scolaires. S’il faut trancher sur une chose importante, des référendums sont organisés.

Pour s’assurer du bon fonctionnement de cette gouvernance un « conseil des sages » composé de neuf habitants veille au respect de la politique participative et en sont les ambassadeurs.

1_ L’étude complète est disponible ici : <http://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2014.06.16-cndp.pdf>

2_ La révolution moderne, « L'avènement de la démocratie I », Folio Essais, Gallimard, Paris, 2007

3_ Democracy, Accountability and Representation, codirection avec Adam Przeworski et Susan Stokes, Cambridge University Press, Cambridge, 1999

4_ Sondage réalisé par Harris Interactive pour le nouveau mouvement citoyen «Le Réveil de la France»

CINQ CRISES CONCOMITANTES IDENTIFIÉES

Ainsi, le constat de la « crise de la démocratie » provoque des débats récurrents chez les philosophes reconnus de notre système démocratique :

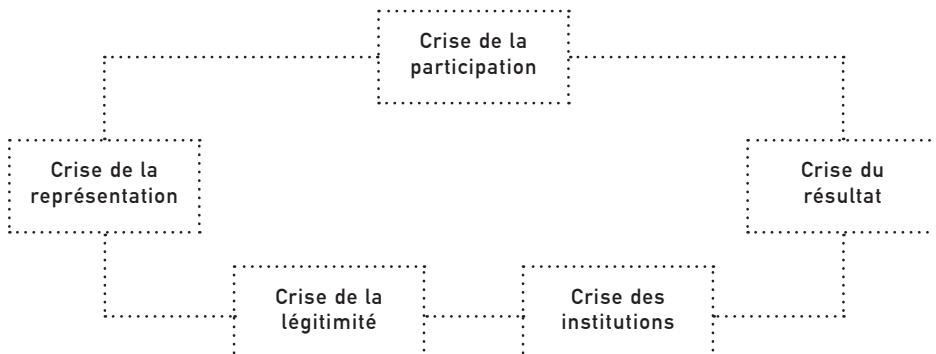


pour Marcel Gauchet², celui-ci ne peut avancer qu'en passant d'une crise à l'autre :

Bernard Manin³ démontre, quant à lui, la capacité du gouvernement représentatif à évoluer et à approfondir régulièrement ses principes de fonctionnement.

Pierre Rosanvallon souligne dans ses travaux successifs et par des exemples historiques que, malgré sa capacité de résilience, la démocratie représentative est régulièrement remise en cause et réévaluée

Sur la période actuelle, ce rapport pose le constat d'une quintuple crise de notre système politique : **crise de la participation** symbolisée par la montée de l'abstention ; **de la représentation** rendue visible par la montée des extrêmes ; **de la légitimité** des mandataires qui se voient constamment remise en cause ; **des institutions** devenues illisibles et du résultat, dans la mesure où les citoyens considéraient de moins en moins la politique comme un levier de transformation de nos sociétés. Selon un sondage de mars 2014⁴, deux Français sur trois considèrent que les politiques sont «incapables d'apporter des solutions efficaces» et pour y remédier plus de huit sondés sur dix se disent en outre favorables à une démocratie «collaborative».



LE NUMÉRIQUE FACE À LA CRISE

Face à ce constat, le numérique offre des opportunités pour renouveler le fonctionnement de la démocratie⁵. Le numérique d'une manière générale et Internet en particulier, seraient susceptibles d'ouvrir des espaces de politisation et de discussion politique, de changer les logiques de représentation et de favoriser l'expression directe tout en permettant

à de nouvelles figures d'émerger au sein d'un panel d'alternatives de plus en plus valorisées. Mais alors, comment exploiter concrètement le potentiel démocratique du web ?

► C'est l'hypothèse que nous avons cherché à explorer dans ce rapport.

INTERNET CHANGE-T-IL LA VIE POLITIQUE ? REGARDS CRITIQUES ET ACADÉMIQUES



De façon récurrente, chaque nouvelle technologie de communication fait l'objet de présupposés sur son aptitude à mobiliser davantage les citoyens et à moderniser les institutions : « La radio, la télévision, la vidéo communautaire, les radios libres et les formes balbutiantes de l'Internet (BBS, listservs, Usenet) ont toutes suscité des espoirs d'une appropriation citoyenne intense permettant l'avènement d'une démocratie forte.⁶ ».

INTERNET ENTRE EN POLITIQUE PAR LE BIAIS DE LA COMMUNICATION

Internet a timidement fait son entrée dans le domaine politique au début des années 1990 jusqu'à être considéré aujourd'hui comme un outil indispensable en communication politique : « un obligatoire de campagne⁷ ». Le succès de mybarackobama.com, outre-Atlantique, a encore renforcé l'intérêt des hommes politiques européens pour la Toile. La plupart ont désormais leur blog, leur page sur Facebook, leur compte Twitter, afin de rester visibles, y compris hors des périodes électorales.

Mais, il n'y a pas que les figures politiques (élus, cadres du parti) qui sont incitées par l'institution partisane à utiliser Internet :

- des espaces virtuels destinés spécifiquement aux militants voient le jour tels que les réseaux sociaux partisans (Coopol, Créateurs de possibles, etc.) ;
- les institutions elles aussi vont sur les réseaux sociaux et démultiplient leur présence en ligne.

5_ Voir la tribune des trois think tanks Renaissance Numérique, Terra Nova, Institut Montaigne : <http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2015/04/09/31001-20150409ARTFIG00229-et-si-internet-etait-le-sauveur-de-la-democratie.php>

6_ Monnoyer-Smith Laurence, La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ?, Participations 1/2011 (N° 1), p. 156-185

7_ Rémi Lefebvre, Nathalie Ethuin, L'Internet politique, des Etats-Unis à l'Europe, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2002

INTRODUCTION



Le classement des institutions françaises sur Twitter

1.

ÉLYSÉE



@Elysee

2.

FRANCE DIPLOMATIE



@francediplo

3.

ÉDUCATION NATIONALE



@EducationFrance

1,24 M
followers

842 K
followers

662 K
followers

Au-delà des bouleversements dans les modes de communication politique, c'est le concept même de participation politique qui se trouve revisité à l'aune du numérique et des réseaux sociaux. Il serait amené à évoluer pour intégrer des dimensions dites « expressivistes ⁸ » où la maîtrise de compétences d'expression orale nécessaires à la participation serait compensée par d'autres modalités natives du numérique (le like ⁹ ou le partage par exemple). La question majeure est de comprendre dans quelle mesure ces formes d'engagement peuvent se valoir.

⁸ Monnoyer-Smith, id.

⁹ « Liker » se traduit par « aimer ». Action d'aimer un contenu ou une page. On retrouve le « like » sur Facebook de façon quasi-systématique pour mettre en avant un contenu et faire réagir ses « amis ».

OUI, INTERNET CHANGE LA DONNE

Une partie de la recherche sur le sujet Internet & politique se concentre sur « l'impact » que peuvent avoir les technologies sur la démocratie.

Les nouvelles technologies tendent à apparaître comme une solution aux crises de la démocratie précédemment évoquées. Le web, grâce à son architecture orientée vers l'interaction et l'exposition de soi¹⁰ aurait créée les conditions favorables pour le dialogue et le partage d'informations. Pour les plus optimistes, sa structure réticulaire permettrait de faire tomber certaines barrières qui traditionnellement freinent l'engagement politique (spatiales et temporelles par exemple), permettant à un public élargi de s'exprimer et de s'engager en politique¹¹.

... MAIS ATTENTION À UNE LECTURE TROP NAÏVE DE SON POTENTIEL DÉMOCRATIQUE

L'accumulation d'analyses empiriques produites dès le début des années 1990 aux Etats-Unis et au milieu des années 2000 en France a permis de contrebalancer cette utopie et a largement contribué à déconstruire les imaginaires d'Internet. L'ouvrage de M. Margolis et D. Resnick (2000), au titre significatif, *Politics as usual : The Cyberspace Revolution* a offert, en l'an 2000, une visibilité internationale à cette vision critique.

D'autres travaux¹² ont souligné le risque de voir perdurer les mêmes inégalités de ressources entre acteurs, participant ainsi au maintien des positions des groupes dominants. Des études ont par exemple démontré que les participants qui investissent les dispositifs numériques sont ceux qui disposent d'un capital militant hors ligne important¹³. L'exposition à l'information sur Internet serait même la source d'une polarisation des opinions¹⁴ qui renforcerait la « balkanisation » de l'espace public.

10_ Dominique Cardon, La démocratie Internet, Promesses et limites, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », Paris, 2010

11_ Manuel Castells, La Galaxie Internet, Fayard, Paris 2002

12_ Scott Wright, The Internet and Democratic Citizenship, Journal of the American Society for Information Science and Technology, 2010

13_ Pipa Norris, Representation and the Democratic Deficit, The Democracy Sourcebook, 2003).

14_ Cass Sunstein, Democracy and the Internet , Princeton University Press, 2001)

15_ Michael X. Delli Carpini & Scott Keeter, What Americans Know about Politics and Why It Matters, Yale University Press, 1997

16_ Enquête CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) et CARISM (Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaire sur les Médias), 2009. Les résultats de cette enquête par sondage réalisée auprès d'un échantillon de 1 754 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus, sont disponibles en ligne : <http://www.cevipof.com/fr/mediapolis/rapport/> (consulté le 9 janvier 2014).

17_ Karina Pedersen, Jo Saglie, New Technology in Ageing Parties, 2005

18_ Karen Mossberger, Caroline J. Tolbert, and Ramona S. McNeal, Digital Citizenship: The Internet, Society, and Participation, MIT Press, 2008

19_ M@rsouin est un réseau pluridisciplinaire regroupant les chercheurs en sciences humaines et sociales de onze laboratoires bretons. <http://www.marsouin.org/> (consulté le 9 janvier 2015).

20_ Jocelyne Tremembert, « Point sur les usages d'Internet : Usage des réseaux sociaux et e-participation », 12 octobre 2010, <http://www.marsouin.org/spip.php?article385> (consulté le 9 janvier 2015).

LA RECHERCHE DIVISÉE SUR LA PORTÉE RÉELLEMENT DÉMOCRATIQUE DU NUMÉRIQUE EN POLITIQUE

Cette dichotomie, clivant la recherche académique entre utopie et critique, perdure encore dans des travaux récents. On peut résumer les différentes positions ainsi :



La thèse
de la normalisation :
avec Internet, rien ne
change !



La thèse
de la mobilisation :
Internet attire de
nouveaux publics !



La thèse
de la différenciation :
participer en ligne
demande des compé-
tences !

La thèse de la « normalisation », développée dans l'ouvrage de M. Margolis et D. Resnick, défend l'idée que sont actifs en ligne ceux qui l'étaient déjà hors ligne. Les tenants de cette thèse affirment que seuls les individus déjà intéressés par la politique vont être en capacité de se diriger vers ce type de contenu et ainsi démultiplier leurs sources d'information¹⁵. En effet, les citoyens déjà politisés semblent mieux à même de se saisir du web en tant que ressource d'information et espace d'expression de leur engagement¹⁶. Pour les adhérents de partis politiques, on retrouve cette idée que les activistes en ligne sont en fait ceux qui sont déjà les plus actifs sur le terrain.¹⁷

La seconde thèse identifiée met en avant le rôle d'Internet pour mobiliser de nouveaux publics et ainsi favoriser l'inclusion des citoyens dans la vie politique. Elle établit qu'Internet permet d'attirer de nouveaux publics, du fait de son architecture ouverte et de sa communication distribuée qui favorisent les interactions entre gouvernants et gouvernés, au sens où les gouvernés peuvent prendre la parole en ligne et formuler des critiques ou des suggestions. Le caractère virtuel des propos tenus sur le web apporteraient une plus grande liberté dans les prises de position des internautes, en rendant par exemple moins visibles certains marqueurs sociaux. L'information politique serait aussi plus facilement accessible et plus diversifiée sur Internet ce qui permettrait d'amener des internautes à s'intéresser à la politique, voire de les pousser à participer à des discussions politiques en ligne¹⁸.

Enfin, la thèse de la différenciation avance l'idée que les usages participatifs en ligne varient en fonction de plusieurs facteurs tels que les caractéristiques socio-démographiques de l'usager, les cadrages des dispositifs techniques, etc. En France, l'enquête réalisée en 2009 par le groupe de recherche Marsouin¹⁹ souligne que le niveau d'étude est un élément déterminant en termes de degré d'information : 69 % des personnes interrogées (échantillon représentatif de la population bretonne) ont déjà recherché de l'information sur des sites administratifs, avec un hiatus de trente-cinq points enregistrés entre les titulaires d'un diplôme universitaire et ceux n'en possédant pas²⁰.

VERS DE « NOUVELLES » FORMES DE PARTICIPATION ET D'ENGAGEMENT POLITIQUE ?

LES GOUVERNEMENTS S'ÉQUIPENT D'OUTILS NUMÉRIQUES PARTICIPATIFS

Après une première phase où Internet a été utilisé principalement pour diffuser de l'information, différents dispositifs ont commencé à introduire des fonctionnalités plus participatives. Parmi ceux-ci, on peut citer le précurseur « Débat sur l'avenir de l'école » en 2004²¹, puis les « forums du gouvernement »²², plateforme interministérielle mise en place en 2006 pour favoriser le débat entre citoyens sur des sujets de société. Ces premiers dispositifs sont principalement tournés vers l'expression libre des citoyens à laquelle on cherche à donner de la visibilité.

En Angleterre, les services du premier ministre proposent dès 2007 un service de e-pétition pour favoriser la mise à l'agenda de sujets par la mobilisation des citoyens. Ce service sera développé par la Maison Blanche à partir de 2008²³.

NUMÉRIQUE ET PARTICIPATION POLITIQUE : LA FRANCE ESSAYE TIMIDEMENT

En France, la prise de conscience de l'importance des enjeux de la participation sur le web s'est faite en plusieurs temps :

- d'abord lors du référendum sur la constitution européenne de 2005 où les partisans du non ont réussi à constituer une communauté structurée d'échanges et de discussions, en dehors des espaces traditionnels que les institutions politiques n'ont pas réussi à anticiper²⁴ ;

- également, la campagne présidentielle de 2007 où les initiatives de la candidate socialiste Ségolène Royal font date²⁵ et marquent la première tentative de récupération institutionnelle du dynamisme participatif du web ;
- enfin, la mise en avant du rôle des réseaux sociaux dans les « printemps arabes », en 2010.

Depuis les initiatives de dialogue citoyen en ligne se sont multipliées. On peut citer à titre d'exemple les espaces participatifs mis en place par la Commission nationale du Débat Public (CNDP) dans le cadre des débats publics qu'elle organise²⁶ ou encore le blog mis en place par la mission Etalab pour dialoguer avec la communauté de l'Open Data²⁷. La démarche la plus ambitieuse à ce jour reste la consultation ouverte à tous dans le cadre de la réflexion sur le projet de loi de République numérique en septembre-octobre 2015. D'une durée de trois semaines, elle a permis la participation de chacun en associant les citoyens au processus législatif sur une plateforme web. Enfin, en février 2016, le SGMAP lance avec la CNDP les ateliers citoyens où un panel restreint de citoyens, représentatif de la diversité sociodémographique, est formé à une problématique ciblée afin de se forger un avis éclairé.

LA DATA COMME LEVIER DE GOUVERNANCE

Par ailleurs, la multiplication des données numériques et leur potentiel, tant sur le plan économique que politique, aiguise les appétits et invite au développement d'infrastructures techniques particulières pour accompagner ces nouvelles formes de gouvernance.

Les smart grid ou réseaux intelligents en sont un bon exemple, en collectant des données sur des réseaux d'énergie à l'échelle d'une ville ou d'un quartier pour en réguler la consommation. Une première expérimentation a été lancé à Issy-les-Moulineaux, depuis 2012, en partenariat avec plusieurs entreprises (dont Microsoft, EDF, Alstom...) sous le pilotage de Bouygues Immobilier. Des compteurs communicants ont été installés dans plusieurs immeubles de bureaux une centaine de logements, ainsi qu'une partie de l'éclairage public du quartier Seine Ouest.

Les datas collectées par des capteurs intelligents installés dans les logements et espaces publics permettent de réaliser des économies significatives et d'optimiser les consommations.

LA CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE SE PASSE DU CADRE INSTITUTIONNEL

En amont des dispositifs de participation institutionnels, les initiatives citoyennes pour favoriser des actions politiques sur Internet sont nombreuses et remontent à la fin des années 1990. Elles concernent tous les champs de la participation : proposition, évaluation, mobilisation.

En 1999, la Fondation de France lance le premier appel à projet destiné à encourager l'appropriation des TIC, notamment par le tissu associatif, intitulé « Multimédia pour tous », et surtout la FING (Fondation Internet Nouvelle Génération) est créée en 2000. Elle entend favoriser des formes d'innovations ascendantes et se positionne à l'intersection entre société civile, acteurs publics et monde de l'entreprise. Ses travaux sont conduits sein de l'association « la 27e Région », le premier laboratoire de l'innovation publique chargé d'accompagner les Régions de France dans leurs méthodes d'action en mettant en teste de nouveaux modèles de politiques publiques.

Parmi ces formes de participation innovantes on peut remarquer la montée en puissance de plateformes de pétitions comme Change.org ou Avaaz. Cette dernière regroupe début 2016 plus de 42 millions de membres répartis dans 194 pays et peut se targuer d'avoir transformé certaines actions en ligne en mobilisations de masse, comme par exemple avec la marche pour le climat, qui a rassemblé des centaines de milliers de participants dans la rue aux Etats-Unis en Septembre 2014.

Depuis quelques années on observe également la montée en puissance de plateformes dédiées à l'interaction entre citoyens et élus sur des sites dédiés, à l'image du site parlement-et-citoyens.fr, créé en 2013, qui permet aux élus de soumettre un projet de loi et d'inviter les internautes à le co-construire. Autre exemple, le site questionnezvosélus.org permet à tout administré d'interroger députés, sénateurs et maires. Une version électorale du site existe, baptisée questionnezvoscandidats.org, et a permis d'engager un échange lors des élections régionales de décembre 2015 entre internautes et candidats.

21_ <http://www.education.gouv.fr/archives/2003/debatnational/index.php?rid=5>

22_ <http://archives.forum.gouv.fr/>

23_ <https://petitions.whitehouse.gov/>

24_ Pour plus d'information, voir Fouetillou Guilhem, « Le web et le traité constitutionnel européen », Réseaux 5/2007 (n° 144), p. 279-304

25_ On parle notamment du site « Désirs d'avenir » : <http://desirs-davenir.eu/>

26_ On peut prendre l'exemple de la mise en place des forums thématiques, notamment dans le débat sur le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes : <http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-eolien-en-mer/>

27_ <https://www.etalab.gouv.fr/>

INTRODUCTION

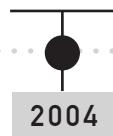
Numérique et politique : quelques dates clés



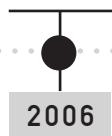
Lancement par la Fondation de France de l'appel à projet « Multimédia pour tous »,



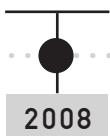
Plateforme participative « Débat sur l'avenir de l'école »



Plateforme interministérielle des « forums du gouvernement »



Service de e-pétition de la Maison Blanche



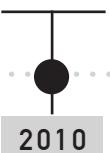
Service de e-pétition britannique pour favoriser la mise sur agenda de sujets par les citoyens



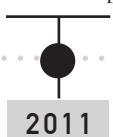
Site participatif « désirs d'avenir » de la candidate socialiste Ségolène Royal



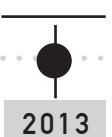
Rôle des réseaux sociaux dans les « Printemps Arabes »



Lancement de la mission Etalab pour dialoguer avec la communauté de l'Open Data



Mise en place des espaces participatifs de la Commission nationale du Débat Public



Consultation sur Internet dans le cadre du projet de loi de République numérique



ACCOMPAGNER LA MUTATION NUMÉRIQUE DE L'ETAT ET SON CHANGEMENT DE POSTURE

PENSER LES NOUVELLES FORMES DE MÉDIATION



L'Etat évolue au contact des innovations technologiques et de leurs usages

Une des clés du succès des entreprises numériques est la capacité qu'elles ont à délivrer des services simples, rapides, efficaces qui s'adaptent constamment aux utilisateurs, à leurs habitudes et leur mobilité en ayant recours notamment aux dernières technologies de Big Data et de géolocalisation.

Les modes d'action du secteur public se trouvent concurrencés par de nouvelles formes d'organisations plus agiles et plus mobiles qui ne répondent pas aux mêmes contraintes d'action (marchés publics, approche technocratique et verticale). Influencée par cette adhésion massive aux outils numériques et les bénéfices coût-temps qu'ils prodiguent, l'action publique s'adapte et évolue mais encore à la marge.

Aussi, alors que les pratiques de paiement en ligne se sont largement démocratisées, l'Etat a proposé de payer ses impôts sur Internet : en 2015, 14,6 millions d'utilisateurs ont fait une télédéclaration, soit 36 % des transactions publiques qui s'effectuent en ligne.

Cette circulation de plus en plus forte entre les sphères techniques et politiques de notre société a été théorisée notamment par Andrew Barry qui parle d'ailleurs « d'interpénétration des sphères politiques et techniques²⁸ » qui conditionnerait le développement d'une culture politique de plus en plus interactive, à l'image des outils techniques qui l'équipent. Lev Manovich va dans le même sens²⁹ et évoque l'émergence d'une nouvelle forme de culture partagée qui implique de casser les silos au sein des organisations et des structures pyramidales pour introduire plus de collaboration et d'interaction.

28_ Andrew Barry, Political Machines: Governing a Technological Society, A&C Black, 2001

29_ Lev Manovic, The Language of New Media, MIT Press, 2001

Ces changements mis en place progressivement nous invitent, et c'est l'objet de ce rapport, à interroger les mutations profondes que pourrait adopter l'Etat au contact des nouvelles technologies, de son architecture ouverte ou collaborative et de sa capacité à traiter de larges banques de données.

Vers l'Etat plateforme ?

La plateforme est l'outil du XXIe siècle qui, grâce aux outils numériques, permet de créer une nouvelle forme de médiation : de l'organisation du collectif à l'interaction du collaboratif. Ces nouvelles cultures de l'action impliquent un changement de posture pour les acteurs publics qui se retrouvent intégrés à un écosystème complexe. Loin de la conception descendante de l'action publique traditionnellement déployée, l'**horizontalité** invite l'Etat à repenser les formes de son action pour réussir à capter et organiser l'innovation permanente engendrée par le numérique, et donner du sens à la complexité dans laquelle il évolue. Cette mutation, qui passe par une redistribution des priorités et des moyens, est nécessaire pour que l'Etat garde son rôle de garant de l'intérêt général et de régulateur de l'action publique.

Cela implique donc une rupture de stratégie de la part de l'Etat qui doit chercher à susciter de l'empowerment, à animer des réseaux, à offrir des ressources à ceux qui innoveront, ceux qui tentent de déployer une citoyenneté active. Cette posture demande de l'agilité et l'intégration de nouvelles compétences dans la fonction publique, à l'instar de ce qu'entreprend actuellement Etablab en cherchant à développer un « écosystème » autour de l'Open Data. Dans un contexte de simplification de l'administration et de modernisation de l'action publique, il s'agit de réussir à penser la nouvelle forme de médiation sans adopter une lecture trop libérale de l'action publique (qui consisterait à lui retirer tout pouvoir de contrainte à l'encontre des organisations marchandes). Une définition « à la française » doit être proposée, adaptée à notre système politique. Il ne s'agit pas d'aller vers une action publique « allégée » mais de repenser les prérogatives de l'Etat.

Design Council : l'innovation politique britannique inspirée par le design

Lancé en 2014, le Design Council est le premier laboratoire utilisant les méthodes issues du design pour concevoir des politiques publiques et des projets stratégiques. Il ré-invente la conception politique en imaginant une interface avec les usagers qui soit focalisée sur l'UX (user experience) et le prototypage. Il est par exemple de demander un nouveau passeport quand on se l'est fait voler ou qu'on l'a perdu, depuis son téléphone. L'approche par le design a également permis une meilleure visualisation des systèmes complexes. Le nouveau site Gov.uk, centré sur l'utilisateur, aurait permis au gouvernement britannique d'économiser quelque 61 millions de livres en 2015 en travail administratif.

Open Fisca : la donnée comme outil pédagogique

OpenFisca : www.openfisca.fr/, est un moteur ouvert de micro-simulation du système socio-fiscal français basé sur des données ouvertes. Il permet de calculer simplement un grand nombre de prestations sociales et d'impôts payés par les ménages et de simuler l'impact de réformes sur leur budget. Il s'agit d'un outil à vocation pédagogique pour aider les citoyens à mieux comprendre le système socio-fiscal. Le projet a été initialement porté par le Centre d'Analyse Stratégique (CAS), en 2011. Son code a été mis librement en ligne par la suite. C'est un exemple intéressant d'usage des données publiques dans un but à la fois d'amélioration du service public et de pédagogie auprès des citoyens.

PROPOSITIONS

Penser de nouvelles formes de médiation :

PROPOSITIONS



Idée
Think Tank



Idée
Citoyenne



DIAGNOSTIC

L'adoption massive du numérique par les usagers et le succès des entreprises du marché nous imposent de repenser le rôle de l'Etat pour y diffuser les valeurs transmises par la culture Internet et massivement adoptées : agilité, interaction et pédagogie.

Certes, la vitesse de la transition numérique dans les usages ne peut-être imposée dans toutes les sphères de la société, notamment le secteur public, mais l'Etat français ne peut accuser plus de retard sur ce sujet.

Pour rester un acteur incontournable, l'Etat doit se placer dans une position de ressource de l'innovation et faire évoluer la conception des services publics en les centrant plus sur l'usager que sur l'administration. L'objectif est de développer des services numériques qui ne se substituent pas aux agents mais viendraient enrichir leur action et améliorer les services publics. Dans ce cadre, les outils numériques peuvent jouer un rôle important.



Faire évoluer les méthodes de travail au sein de l'administration et valoriser les fonctions créatives au sein de l'administration publique.

Si certains membres de l'administration ont déjà pris l'initiative personnelle de cette transformation, les méthodes de travail des agents doivent évoluer de façon globale. Le fonctionnement en silos avec des champs de compétences répartis dans différents services montre ses limites. L'émergence de préoccupations nouvelles (par exemple l'identification et la préservation des biens communs) invite à repenser les dynamiques collectives et à mieux exploiter les ressources internes et les compétences des agents. Pour y parvenir, nous proposons de favoriser les logiques de projets et leur capacité à structurer des petites équipes autour d'objectifs bien identifiés, de généraliser l'usage d'outils numériques collaboratifs dans les administrations pour encourager l'intelligence collective et l'échange de bonnes pratiques. Ce type de méthodologie constitue une brique importante dans la construction de la nouvelle posture de l'Etat : tourné vers l'innovation et le terrain d'expérimentation pour améliorer l'efficacité des services publics.

Presidential Innovation Fellows

Le Presidential Innovation Fellows, est la méthode de l'administration américaine pour moderniser son administration. Elle propose à des particuliers de rejoindre l'administration pour un CDD de 12 mois afin d'y mener un projet à bien qu'ils proposent eux-mêmes sur la base de quelques grands axes validés chaque année par le gouvernement. A la fin de la mission les alumni peuvent choisir de rester dans l'administration pour y poursuivre leur projet ou retourner dans le secteur privé et servir de passerelle entre l'administration et le reste de la société.



Créer des « tiers-lieux créatifs » dédiés à la vie politique

Ouvrir des lieux à destination de tous (agents, citoyens, élus) qui permettront d'expérimenter des « bonnes idées » pour les transformer en innovations. Ces espaces devront faciliter la formation de communautés de pratiques, étape décisive pour assurer la co-construction des services publics en tenant compte de l'expérience utilisateur. Le rôle du numérique sera essentiel ici aussi, notamment pour assurer la coordination de ces espaces, la communication entre ses membres et la circulation des bonnes pratiques.



Accorder une place nouvelle et primordiale à la formation aux principes de design pour les agents de l'action publique : condition nécessaire au renouveau et à la simplification de l'Etat pour favoriser l'accessibilité des services publics en ligne.

Le travail de recherche-action mené par « la 27e région » pour introduire les méthodes du design dans la constitution des politiques publiques pourra être pris en exemple. Le collectif a entrepris la formation des agents des collectivités par des designers afin de repenser les politiques publiques en partant de « l'expérience utilisateur ». On remarque également en Estonie que les formations au design pour les hauts-fonctionnaires ont permis de repenser complètement le service dispensé en ligne par les administrations publiques.

Ces logiques qui mettent au centre l'expérience de l'usager pourront être appliquées pour le développement du numérique dans l'administration.



Généraliser l'inscription en ligne sur les listes électorales, actuellement disponible dans près de 4100 communes et la rendre automatique à chaque actualisation d'adresse sur un service public en ligne.

Étant question ici d'inspirer les pratiques publiques par celles portées par les services numériques, entièrement tournées vers l'utilisateur, il convient de faire évoluer l'inscription sur les listes électorales particulièrement complexe en France et donc responsable en partie de l'abstention. Pour ce faire, Renaissance Numérique propose que l'Etat automatise l'inscription sur les listes électorales dès que l'administration est informée d'un changement d'adresse. Concrètement, l'Etat pourrait en effet articuler l'inscription en ligne avec le service en ligne de changement d'adresse sur le portail mon.service-public.fr. L'usager n'aurait plus à se soucier de l'inscription sur les listes électorales une fois son déménagement en place, puisqu'il serait automatiquement incité à le faire. Il ne s'agit pas ici de remplacer, univoquement, l'inscription physique : le processus en ligne existerait à côté de la procédure traditionnelle pour répondre aux attentes de tous les citoyens. Sur le long terme, une fois démontré le succès de cette mesure, l'Etat deviendrait directement responsable de l'inscription, s'appuyant sur ses bases de données et registres.

MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE POUR FAIRE ÉMERGER LE POTENTIEL DÉMOCRATIQUE DES OUTILS NUMÉRIQUES



« Code is law »

Pour que la transformation prenne de l'ampleur et le changement induit puisse produire ses effets, il est nécessaire que les acteurs soient en situation de comprendre les potentialités réelles du numérique : comment il fonctionne, les possibles qu'il ouvre et les contraintes qu'il impose. En effet, les technologies numériques, quelles qu'elles soient, peuvent être appréhendées comme des instruments de pouvoir : elles permettent à un concepteur de faire agir un utilisateur d'une certaine façon. Elles contraignent ses actions et influencent par là son comportement, avec pour objectif de le rendre conforme à certaines attentes stratégiques³⁰. Les grandes firmes du numérique, dont le business model repose sur une logique de plateforme, une intégration verticale et les effets de réseaux, en donnent chaque jour des illustrations : environnement propriétaire assumé, profilage des internautes à des fins marketing permettant la prescription et prédiction des comportements commerciaux.

Au-delà de la maîtrise du code : une compréhension globale des architectures numériques

Ainsi, la maîtrise des codes qui régissent ces environnements sociotechniques est devenue un enjeu majeur. L'important est de comprendre ce que le numérique peut faire et ce que manipuler des outils numériques veut dire.

Cette perspective est susceptible de contribuer au débat public sur l'apprentissage du code à l'école, en proposant une voie alternative : celle du décryptage du travail de conception et de design des technologies numériques, dans le but d'appréhender les intérêts et les valeurs qui y sont associés. Il s'agit ici de donner la capacité d'ouvrir « la boîte noire » des technologies, afin de construire des associations entre les « possibles » (l'action qu'une technologie nous permet de réaliser) et les « contraintes » (la manière dont elle nous permet de réaliser cette action).

Le projet « L'école des données » de l'Open Knowledge Fondation

Le projet « École des données » vise à former différents publics de la société civile à la compréhension, utilisation et visualisation de données afin d'avoir accès à une meilleure information sur les sujets qui les intéressent. Ce type d'approche permet de réunir différentes catégories d'acteurs et de leur apprendre à utiliser des données numériques pour traiter des problèmes concrets³¹. Par une logique de mise en situation et d'apport croisé de compétences, elle permet notamment une meilleure compréhension des apports potentiels des données et de développer un regard critique sur le fonctionnement du numérique afin d'encadrer leurs pratiques, notamment militantes. Le projet est coordonné par le chapitre français de l'Open Knowledge Foundation (OKF), une association membre d'un réseau international qui promeut les valeurs du « libre », des biens communs et de l'Open Data.

L'association Innovons pour la Concertation sur Internet (ICI)

L'association « Innovons pour la Concertation sur Internet » (ICI)³² organise et anime des ateliers sur l'Internet collaboratif en Région Ile-de-France. Son objectif est de faciliter l'utilisation d'Internet par les habitants d'un territoire comme outil de mobilisation et de participation au service du débat démocratique, tout en faisant émerger chez les participants un regard critique sur l'avenir du numérique. L'association ICI porte deux projets hexagonaux. Avis de Quartier 2.0 et Parole d'exclus 2.0 qui ont pour but d'aller à la rencontre de publics socialement fragiles et de les initier aux usages du numérique afin faciliter leur implication dans la démocratie locale. Ces projets permettent de mesurer l'importance d'une bonne connaissance et d'une bonne maîtrise du numérique pour diversifier les formes de l'expression sur la chose publique.

Maîtriser l'environnement numérique pour faire émerger le potentiel démocratique des outils numériques :

PROPOSITIONS



**Idée
Think Tank**



**Idée
Citoyenne**



DIAGNOSTIC

De nombreux acteurs ne savent pas manier les outils de communication numérique et ne maîtrisent pas les stratégies associées.

Pourtant, le pouvoir des acteurs qui construisent les services centralisés sur leurs utilisateurs est avéré.

Un effort de pédagogie et d'éducation au numérique doit donc accompagner les évolutions stratégiques et les politiques d'équipement.



Créer un statut de défenseur des droits du web.

Cette entité, qui pourrait être rattachée au défenseur des droits traditionnel, serait chargée de statuer sur les attaques dont font l'objet les citoyens qui l'auraient saisi. Le développement du web a démultiplié les possibilités d'expression de chacun qui peut désormais s'exprimer sans filtre a priori. Les contenus sont postés avant de pouvoir être modérés. Ainsi, pour résorber le flux des propos violents, voire haineux, l'approche répressive et descendante ne suffit pas. La mise en place de cette entité permettrait d'assurer un dialogue citoyen plus serein, mieux encadré par les valeurs que nous partageons. Il s'agit donc de proposer la création d'une autorité constitutionnelle indépendante qui serait en charge de la lutte contre les discriminations sur la toile et la défense des droits des citoyens. Il pourrait être saisi par toute personne s'estimant lésée dans ses droits ou constatant une infraction. Nous proposons que cette autorité joue un rôle d'observatoire des propos haineux sur Internet afin de saisir l'ampleur réelle du phénomène, ses dynamismes de diffusion et les populations les plus exposées à ce genre d'attaque, pour mieux les prévenir.

AVANT-POSTE



*Une feuille de route pour les partis du XXIe siècle,
avec Guillaume Liegey*



À l'ère de l'empowerment citoyen et de la capacité à faire collaborer la multitude grâce aux outils et plateformes numériques, l'Etat doit changer de posture en comptant davantage sur les individus, leurs capacités et leurs envies de s'engager. Mais le cheminement vers l'Etat plateforme ne peut certainement se faire sans un changement de posture des corps intermédiaires également, en premier lieu les partis politiques.

Si leur mode de fonctionnement dénote aujourd'hui d'une véritable ignorance des principes et capacités du numérique, voici quelques propositions de Guillaume Liegey, co-fondateur de Liegey-Muller-Pons, start-up de stratégie électorale en Europe, pour opérer la mue numérique et démocratique du XXIe siècle.

30_ Romain Badouard, La mise en technologie des projets politiques. Une approche «orientée-design» de la participation en ligne», Participations, 2014

31_ On peut par exemple réunir les acteurs du domaine de la santé et réfléchir collectivement aux problèmes que l'usage des données numériques pourrait apporter dans le secteur.

32_ <http://projetscitoyens.iledefrance.fr/membres/association-ici>

► Comment le parti du XXI^e siècle construit son programme politique ?

Remplacer les études, les sondages ou autre outil par des groupes de discussions animés par les militants (out door campaign). Ce sont les restitutions de ces groupes de parole qui doivent nourrir les programmes politiques dont les idées doivent ensuite être portées dans des campagnes en ligne et IRL, par plusieurs médias simultanés.

► Comment le parti du XXI^e siècle récolte-t-il davantage de voix ?

En luttant contre l'abstention. Comment ? Par les campagnes de porte-à-porte. Exigez de vos militants qu'ils sortent de chez eux et aillent parler à leurs voisins ! 70 % de son temps consacré au parti doit se faire au contact des autres, des voisins, pour recruter de nouveaux membres ou débattre des idées du parti. Une condition sine qua non doit être soumise à cet exercice : réquisitionner tous les militants, élus compris.

► Comment le parti du XXI^e renouvelle-t-il le rôle de l'élu ?

Renouveler l'interface élu-citoyen, grippé par la défiance des derniers envers les politiques, signifie d'exiger des élus de passer davantage de temps avec les citoyens. Pour cela, l'élu doit aménager dans son emploi du temps un moment consacré aux citoyens

► Comment intégrer les forces vives de l'innovation politique dans les partis ?

Créer des Civil Lab à l'intérieur des partis, car ces structures cumulent plusieurs années d'expérience derrière elles et ont la possibilité de faire tester leurs idées auprès de la base de militants. Les start-up incubées dans ces Civil Lab viendront réinterroger les méthodes mises en place par les partis et trouver des solutions inclusives à leurs campagnes (qui va chercher même les citoyens les plus éloignés de la politique).

RENDRE L'ACTION PUBLIQUE PLUS TRANSPARENTE ET EFFICACE

PRENDRE EN COMPTE LA RÉVOLUTION DES DONNÉES



La donnée ouverte : point cardinal de la transparence publique

Loin d'être née avec le numérique, le mouvement de libération des données s'inscrit dans la continuité d'une longue tradition qui a imposé un droit d'accès des citoyens à l'information produite par les administrations pour plus de transparence³³. Après la Seconde Guerre mondiale, le concept d'Open Government a ainsi émergé pour désigner le droit des citoyens à accéder aux secrets de l'Etat. Aux Etats-Unis, la dénonciation de l'opacité de l'armée pendant la Guerre du Vietnam aboutit à l'adoption en 1966 du Freedom of Information Act qui oblige les agences fédérales des États-Unis à transmettre leurs documents non classifiés à tout citoyen qui en fait la demande.

En 1976, en France, la loi CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) copie ces dispositions et donne à la commission du même nom le dernier mot en cas de litige.

En parallèle de ce mouvement, les milieux économiques se sont mobilisés en faveur de la libération des données, susceptible de créer de la valeur. Pour y parvenir la condition était d'imposer la gratuité des données, ce qu'est parvenu à faire le lobby de l'industrie de l'information dans les années soixante-dix³⁴.

À partir de 2007, on assiste à une surprenante convergence entre les enjeux techniques et politiques. Les acteurs du monde économique et les militants de la transparence vont inscrire l'ouverture des données comme une des priorités des politiques numériques. Libérer les données serait susceptible de créer de la richesse tout en développant la transparence de l'Etat. Ce tournant est incarné par la réunion dite « de Sébastopol », où un ensemble d'activistes du numérique vont demander la libération des données publiques dès leur production, dans leur intégralité et telles qu'elles sont collectées.

³³ Clément Mabi, Samuel Goëta, L'open data peut-il (encore) servir les citoyens ?, Mouvements, La Découverte, 2014

³⁴ Maurice Ronai, Données publiques : accès, diffusion, commercialisation, La Documentation Française, 1997

Leur objectif ? Favoriser l'émergence d'une contre-expertise citoyenne par la réduction des asymétries d'information. Les citoyens comme les entreprises pourraient alors refaire les calculs, disposer de données au niveau local plutôt que de se contenter d'aggrégats et contester les décisions publiques avec les mêmes données que l'administration. C'est par exemple le cas de l'association « Regards Citoyens » qui analyse de manière quotidienne l'activité des parlementaires en se basant sur les données libérées.

Barack Obama pendant sa campagne de 2008 s'est ensuite emparé de ce thème pour en faire un marqueur politique, achevant de populariser le concept :

« Mon administration s'engage à atteindre un niveau inédit de transparence au sein du gouvernement. Nous allons travailler ensemble, pour rétablir la confiance populaire et développer un système de transparence, de participation publique et de collaboration. L'ouverture des données renforcera notre démocratie et favorisera l'efficience et l'efficacité du gouvernement ³⁵ »

Ainsi, le développement d'une politique de « gouvernement ouvert » implique de répondre à la fois à des impératifs politiques autour des questions de transparence et d'efficacité de l'action publique notamment, tout en tenant compte d'objectifs économiques, en termes de création de services et de valorisation des données.

Des mouvements militants Open Data à des logiques institutionnelles de gouvernements ouverts

Concrètement, sur le terrain, la mise en place d'une politique Open Data demande une forte impulsion politique, juridique et la mise à disposition de moyens humains et d'infrastructures techniques.

En France, les pratiques de gouvernement ouvert se développent.

La création de la mission Etalab en 2010 et de sa plateforme data.gouv.fr marque le lancement de la politique Open Data française. Progressivement, des milliers de jeux de données sont « libérés » et rendus accessibles aux développeurs dans l'optique de produire des applications mobiles qui soient en mesure d'améliorer la transparence de l'action publique et l'efficacité des services publics. Tout en créant de la richesse à partir des données publiques, ces nouvelles pratiques ont pour objectif de réintroduire une « culture des faits » dans l'action publique, rendue « vérifiable » par les citoyens et la société civile, dans une logique de redevabilité (accountability, selon le terme très répandu anglo-saxon).

Récemment une impulsion importante a été donnée à cette culture de l'Open Data avec l'adhésion de la France au mouvement international de l'Open Gov Partnership (OGP) en avril 2014 (dont elle devrait prendre la présidence en octobre 2016) et la création d'un poste d'administrateur général des données, occupé depuis septembre 2014 par Henri Verdier, responsable de la mission Etalab.

L'Open Government Partnership : un accélérateur pour la transition numérique des Etats ?

L'OGP est une organisation internationale lancée en 2011 et composée de 65 pays chargés de valoriser les principes du gouvernement ouvert et de diffuser des « bonnes pratiques ». Ses membres s'engagent à élaborer, conjointement avec la société civile, un plan d'action sur les mesures qui seront développées pour accélérer l'ouverture de l'action publique. Il ambitionne notamment d'établir un cadre légal pour la publication des revenus des hauts fonctionnaires, de promouvoir une transparence budgétaire et fiscale et d'augmenter la participation des citoyens dans l'action publique.

³⁵ “My administration is committed to creating an unprecedented level of openness in government. We will work together to ensure the public trust and establish a system of transparency, public participation and collaboration. Openness will strengthen our democracy and promote efficiency and effectiveness in government.” https://www.whitehouse.gov/the_press_office/TransparencyandOpenGovernment

A ce titre, chaque pays membre doit produire un Plan d’Action national visant à faire progresser la transparence et l’ouverture de l’action publique dans les domaines promus par le partenariat. Pour incarner cette politique et animer la stratégie française en la matière, une nouvelle fonction a été créée, celle d’administrateur général des données. À ce poste, Henri Verdier supervise la libération des données au sein des différents ministères et de réclamer la libération de certains jeux de données qui ne l’auraient pas été.

On peut ainsi prendre l’exemple du programme « Territoire Hautement Citoyen ³⁷ » qui propose à des collectivités locales, comme la ville de Mulhouse, d’opérer une « transition démocratique » en expérimentant la gouvernance ouverte. Dans cette logique, les données numériques sont mobilisées dans une optique militante et citoyenne pour contribuer à la transformation de l’action publique.

Si la politique de gouvernement ouvert semble être dans une dynamique positive en France, les obstacles sont encore nombreux et limitent toujours la mise en place d’une véritable évaluation de l’action publique par les citoyens. Les administrations locales « résistent » bien souvent à cette injonction à l’ouverture « par le haut » qui expose les agents et modifie profondément leurs pratiques quotidiennes. Face aux conséquences politiques du choix des données à libérer, de nombreuses administrations choisissent de se protéger et libèrent en priorité des données dites « inoffensives », comme celles concernant les espaces verts ³⁶.

La Démocratie ouverte portée par les associations

Démocratie Ouverte est un collectif de citoyens, d’associations et d’entreprises dont la mission est de promouvoir toutes les initiatives qui permettent l’émergence d’une gouvernance ouverte et de favoriser la collaboration entre les membres de la communauté francophone de l’OpenGov. Ce collectif porte un certains nombre de projets qui contribuent à la transformation de l’action de l’action publique et l’amélioration de sa transparence.



Montréal Ouvert et les bienfaits des données ouvertes dans la ville

En 2010, un collectif de citoyens a fondé Montréal Ouvert pour promouvoir l’ouverture des données publiques. À l’époque, Montréal accusait dans ce domaine un retard important sur les autres grandes villes canadiennes : il apparaissait donc urgent de rassembler les citoyens, élus et fonctionnaires pour exiger une plus grande transparence de l’administration municipale. Les initiatives d’ouverture des données ont surtout été initiées par les services informatiques de l’appareil municipal de façon technocratique, c’est-à-dire qu’elles émanaient moins de demandes citoyennes que de la nécessité de répondre à des impératifs de bonnes pratiques en matière d’administration publique. Ce collectif a réussi à imposer la thématique de l’ouverture des données dans le débat public local, qui fait l’objet d’une politique dédiée depuis 2012. Il milite également pour que la libération de données ne se limite pas à des informations dites inoffensives (horaires d’ouvertures de bâtiments publics...) mais intègre celles ayant un intérêt politique (détail des votes au conseil municipal...).

³⁶ Clément Mabi, Samuel Goëta, L’open data peut-il (encore) servir les citoyens ?, Mouvements, La Découverte, 2014

³⁷ <http://www.territoires-hautement-citoyens.fr/>

Le Projet de loi pour une République numérique : une expérience de création de la loi renouvelée

Lancé en septembre 2015, le projet de loi pour une République numérique émane pour la première fois en France d'un procédé de co-création. Cette expérience participative d'une durée de trois semaines a permis d'intégrer 1389 modifications au projet de loi, apportées par plus de 21000 citoyens. De nature expérimentale, cette consultation est inédite et pose les jalons d'une méthodologie qui pourrait servir à d'autres textes aux enjeux plus inclusifs et moins techniques, après un sérieux travail d'audit sur la capacité à faire participer les citoyens dans leur diversité. En effet, à l'heure où ce rapport est rédigé, les députés ont adopté un amendement en vertu duquel le gouvernement devra remettre un rapport portant sur « la nécessité de créer une consultation publique en ligne pour tout projet de loi ou projet de loi avant son inscription à l'ordre du jour au Parlement ».

Propositions pour rendre l'action publique plus transparente et efficace par la donnée

PROPOSITIONS



Idée
Think Tank



Idée
Citoyenne



Renforcer l'encadrement juridique de la mise à disposition des données publiques.

Une impulsion juridique semble indispensable pour favoriser la libération des données et leur inclusion dans les procédures administratives. Dans ce cadre, et pour plus de transparence de l'action publique, il conviendrait de faire de la clause de mise à disposition des données la norme dans les contrats sous-traitant un marché public afin de contribuer à « ouvrir » le cadre normatif de l'action publique. Cette démarche permettrait progressivement d'améliorer le nombre de jeux de données disponibles et d'en améliorer la pertinence en s'inscrivant dans une logique au plus près de l'action publique.

DIAGNOSTIC

Malgré l'essor des mouvements Open Data directement lié aux avancées technologiques, la libération des données par les services publics peine à s'imposer comme une norme irrévocable de l'action publique. Pour avancer dans ce sens, dans le souci d'accentuer la transparence et l'efficacité de l'action publique, il est nécessaire d'articuler un travail de sensibilisation des administrations et une impulsions politique et juridique.

Aussi, voici des pistes concrètes pour que la libération des données par l'Etat acquière un sens politique plus fort et puisse devenir un outil d'« empowerment » citoyen.





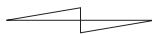
Développer un statut d'administrateur des données à l'échelle régionale.

Sans créer une nouvelle structure coûteuse et peu agile, il s'agit ici de nommer dans chaque région, à l'échelle administrative du territoire, un administrateur des données chargé d'accompagner et d'accélérer la libération des données par les collectivités territoriales, sans se substituer aux dispositifs

actuels (préfectures, chambres régionales des cours des comptes, Open Data France, Etalab, PRADAS...) mais en prenant part à leur synergie. Ces administrateurs seraient ensuite chargés d'identifier les données nécessaires à l'ouverture du débat public et de les mettre à disposition des parties prenantes.

Les administrateurs seraient également dans l'obligation de publier annuellement un rapport d'activité permettant de suivre l'évolution du déploiement de l'Open Data en France et présenté à la mission nationale Etalab. La fiche de poste de cet administrateur des données régional devra s'inspirer de celle occupée sur le plan national par Henri Verdier, déclinée à l'échelle des nouvelles régions.

CONCEVOIR DES RESSOURCES POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Comme on l'a vu plus haut dans ce rapport, et comme l'a résumé Lawrence Lessig (1999) avec son fameux slogan « le code c'est la loi », celui qui maîtrise les règles de l'environnement (le code) peut imposer sa conception de l'action. Ainsi, les choix techniques effectués ont une dimension politique, dans la mesure où ils conditionnent les logiques de l'action. Ce qu'on « permet de faire » à l'internaute rend tangible un modèle normatif d'action. C'est un choix qui a donc une dimension symbolique, il rend possible un certain type d'action.

De la même façon que les acteurs privés du web ont transformé leurs services en faisant la meilleure utilisation possible des données des utilisateurs, l'Etat doit avoir un rôle central et maîtriser les ressources qui permettent de produire l'information publique et particulièrement les données afin de capitaliser sur cette richesse.

Il s'agit d'ordonner la complexité et la circulation de l'information et de concevoir les outils nécessaires pour permettre aux citoyens de contribuer à l'intérêt général. Les choix techniques effectués sont essentiels pour promouvoir une certaine conception de l'action publique, tournée vers l'innovation sociale et le bien commun. On pourra ainsi à titre d'exemple observer la configuration des plateformes que l'Etat sera amené à développer et leur capacité à susciter de l'interaction avec la société civile. Dans quelle mesure favorisent-elles une citoyenneté active et impliquée dans le suivi de l'action publique ?

Etalab, la plateforme des données publiques

Au sein du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique la mission EtaLab coordonne l'action des services de l'Etat et de ses établissements publics pour faciliter la réutilisation la plus large possible de leurs informations publiques. Elle administre le portail interministériel data.gouv.fr destiné à rassembler et à mettre à disposition librement l'ensemble des informations publiques de l'Etat. EtaLab collabore étroitement avec les services chargés de la modernisation de l'action publique, notamment ceux responsables de l'innovation au service des usagers et de la transformation numérique de l'Etat dans le but de favoriser l'innovation dans l'action publique. Ce service contribue à construire les ressources pour préparer le changement de posture de l'Etat dans l'environnement numérique.

La plateforme des données ouvertes de la ville de San Francisco :

La ville de San Francisco a été une pionnière dans la mise en place d'infrastructures pour gérer les données générées par l'activité de la municipalité, notamment à travers une plateforme web : <http://data.sfgov.org/>. Elle a été la première à créer la fonction de « Chief Innovation Officer ». Rapidement ce responsable de l'innovation publique a cherché à impliquer les citoyens non-techniciens dans une logique de co-construction de l'action publique. Une plateforme d'innovation sociale a ensuite été mise en place : improveSF.com qui permet à la mairie d'être en contact direct avec ceux qui innover. L'expérience de San Francisco permet de saisir ce que peut être le rôle d'une autorité comme ressource de l'innovation pour améliorer le service public dans un environnement de plus en plus numérique.

Propositions pour une action publique en ligne souveraine

PROPOSITIONS



Idée
Think Tank



Idée
Citoyenne



DIAGNOSTIC

Afin de favoriser l'innovation sociale, dans le sens de l'intérêt général, l'Etat doit proposer les ressources nécessaires qui permettent à la société civile et aux citoyens de s'investir dans la co-construction de l'action publique.

Voici des propositions pour des infrastructures numériques publiques ouvertes, souveraines et tournées vers le citoyen.



Créer un catalogue exhaustif des applications publiques.

Il est ressorti des ateliers citoyens que l'information publique, notamment à l'échelle locale, n'est pas toujours facile à trouver. La proposition consiste donc à développer une plateforme unique pour réunir toutes les applications qui participent à l'information publique, qu'elles proviennent des services de l'Etat ou de développeurs indépendants.

PROPOSITIONS

Il s'agirait à la fois d'une bibliothèque d'applications, d'un moteur de recherche et d'une éditorialisation de leur présentation, à l'image de l'App Store d'Apple par exemple. Cette démarche permettrait d'organiser la construction de l'écosystème de l'action publique, de renforcer la « marque France » du numérique et de favoriser l'émulation entre développeurs pour créer de nouvelles applications. Développé en partenariat avec les start-up de la French Tech, on ne doute pas que cette bibliothèque saura proposer des dispositifs innovants et ouverts pour favoriser l'interaction Etat-citoyen.

- **Editorialisé et modernisé** : l'internaute renseigne sa localité, ses domaines d'expertise et d'attention, et ainsi son attention peut être captée de manière plus poussive si un débat correspond aux critères donnés ;

- **Obligatoire pour toute collectivité territoriale ou organe public national initiant une consultation citoyenne ouverte** ;

- **Inclusif, en intégrant un espace plus bottom-up de « boîte à outils et à idées » afin de mettre en commun des outils, d'analyser des expériences et de partager les retours des participants.**



Créer un portail web pour donner de la visibilité aux différents dispositifs participatifs en place.

À différentes échelles, les citoyens sont beaucoup sollicités pour donner leur avis et intégrer des dispositifs participatifs. Pourtant, nous avons relevé lors de nos ateliers que nombreux d'entre eux ne savent pas à qui s'adresser et vers qui se tourner quand ils ont envie de s'impliquer.

Il serait alors utile de regrouper au sein d'un site Internet les initiatives participatives ouvertes par les pouvoirs publics, afin de regrouper l'information et de leur donner davantage de visibilité. On pourrait prendre en exemple le portail proposé par la Mairie de Paris, Cap ou Pas Cap, qui propose une cartographie et un agenda interactif et participatif des initiatives citoyennes de Paris. Ce type de portail pourrait être :



Inciter les municipalités à proposer des outils numériques de gestion des sinistres.

Il convient désormais de généraliser les services permettant aux citoyens de faire remonter les dysfonctionnements qu'ils perçoivent dans l'action publique locale. Sur le modèle d'applications mobiles, comme Fix My Street, qui offrent la possibilité de signaler les problèmes de voirie, ce type de services permettrait d'améliorer concrètement la vie quotidienne des citoyens et de rapprocher usagers et services techniques, dans une logique d'échange entre élus et citoyen. Ce type de service de signalisation pourrait être étendu à d'autres champs de compétences de l'administration (espace vert, infrastructures publiques) et devenir plus largement une boîte à idée pour les collectivités territoriales.

1_ Flanagan, Stohl et Bimber, Reconceptualizing Collective Action in the Contemporary Media Environment, Communication Theory, 2005

2_ Madeleine Akrich et Cécile Méadel, De l'interaction à l'engagement : les collectifs électroniques, nouveaux militants de la santé, Hermès, 2007

3_ Dominique Cardon, La démocratie Internet, Promesses et limites, Éditions du Seuil, coll. « La république des idées », Paris, 2010

NOUVELLES REPRÉSENTATIONS ET POSSIBILITÉS D'ACTION DU CITOYEN

ACCOMPAGNER LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Une mobilisation en ligne diffuse, complexe à appréhender

Les possibilités offertes aux citoyens pour s'investir en ligne sont de plus en plus nombreuses. La participation en ligne est susceptible de fournir un cadre favorable au dialogue entre un nombre important de citoyens et de répondre à un certain nombre de problématiques que connaissent les instances classiques de participation, notamment celle de la mobilisation. Du fait de contraintes (sociales, spatiales et temporelles), certains publics ne parviennent pas à s'intégrer dans les espaces de participation. Internet serait ainsi susceptible de lever ces barrières et de faciliter l'inclusion des jeunes ou des minorités sociales, populations où le pourcentage d'abstention est souvent plus élevé. De plus, certains font le pari que les publics déjà en ligne pourraient plus facilement participer en utilisant des compétences, différentes de celles nécessaires à la participation classique (présence physique ou prise de parole à l'oral par exemple).

Enfin, la participation « déterritorialisée », c'est à dire qui n'est plus spécifiquement liée à la présence physique sur un territoire, permet une simplification logistique et une diminution du coût d'organisation importante.

En ligne, le rôle des institutions dans l'organisation des ces formes d'action semble décliner tant l'engagement nécessite de moins en moins de structures.¹ Les collectifs de militants se réorganisent², inventent de nouveaux modes de coordination de leurs actions afin de faire gagner leur cause en visibilité. Le numérique et le web social en particulier ont favorisé l'émergence d'un web de conversation, propice à la « libération des subjectivités³ ». Sur le web, les citoyens s'expriment, discutent, parlent de nombreux sujets et beaucoup de politique. L'une des particularités majeures de ce nouveau type de conversations, c'est qu'elles peuvent avoir lieu dans différents espaces caractéristiques du « web 2.0 », (que ce soit les forums institutionnels, les sections commentaires des sites ou sur les réseaux sociaux....) et qu'il est difficile d'anticiper le résultat de ce bouillonnement.



Les échanges peuvent aussi bien se dérouler dans des espaces institutionnalisés que dans d'autres conçus pour un usage très différents⁴. Les « printemps arabes » sont une bonne illustration de ce type de phénomène : la société civile a utilisé les réseaux sociaux pour élargir son influence dans la population et contourner le contrôle de la presse traditionnelle par les pouvoirs en place.

De la mobilisation en ligne à la participation citoyenne

Pendant de longues années, l'action publique a ignoré ces formes de mobilisations en ligne. Ce manque de considération a conduit le gouvernement à un échec majeur lors du référendum sur la constitution européenne de 2005 : si sur le web social, l'expression du « non » était bien visible, celle-ci n'était pas analysée par les médias et les politiques qui se sont laissés surprendre par un refus au moment du vote, refus qu'ils n'avaient pas envisagé.

Par ailleurs, le caractère inhabituel et instable de la mobilisation en ligne, décrit ci-dessus, effraie les pouvoirs publics qui ne savent pas comment tirer un profit démocratique de ces usagers peu organisés et codifiés. Il importe donc de mettre en place une véritable stratégie ainsi que des outils pertinents pour prendre en compte le dynamisme du web et le mettre au service de l'intérêt général.

En effet, au lendemain de la pétition de plus d'un million de la loi travail, prémisses aux manifestations de rue, donner la capacité aux citoyens de solliciter les pouvoirs publics sur certains sujets est une perspective féconde. La multiplication des initiatives de mobilisation en ligne démontre que la société est prête pour cela et que des outils sont déjà en place.

⁴ Comme les sections commentaires de Youtube, voir sur le sujet les recherches de Franck Babeau (2014).

⁵ On prendra l'exemple de la pétition sur la volonté des Etats-Unis de reproduire une « étoile de la mort » comme celle de Star Wars. Ayant obtenu le nombre de signatures, l'administration a été obligée de produire une réponse officielle à cette question : <https://petitions.whitehouse.gov/response/isnt-petition-response-youre-looking>

We the People

Le gouvernement américain a mis en place un système de pétition en ligne « We the People » : <https://petitions.whitehouse.gov/>. Sur cette plateforme, tout un chacun peut déposer un projet de pétition, sur un sujet de son choix. Dans la mesure où il obtient 100 000 signatures, toute demande doit obtenir une réponse de la part du président Obama (positive ou négative). Ce type de dispositif ouvre une nouvelle forme de dialogue entre administration et citoyens, nécessaire pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur certains sujets. On peut remarquer que la plateforme héberge des pétitions sur tous les sujets, des plus sérieux aux plus loufoques⁵. Cette très grande variété des sujets, parfois loin de la compétence de l'administration, nuit à la lisibilité politique du dialogue.

L'initiative citoyenne européenne

Le Parlement européen a lui aussi mis en place depuis 2012 un dispositif pour se rapprocher des citoyens européens et prendre en compte leurs préoccupations. Il s'agit de l'initiative citoyenne européenne : <http://ec.europa.eu/citizens-initiative/public/welcome?lg=fr>, qui consacre un droit d'initiative politique sur tout projet rassemblant un million de signataires venant d'au moins un quart des pays membres. Là encore, le dispositif n'est pas contraignant et le parlement est libre de tenir compte, ou non, de cette mobilisation. On peut par ailleurs noter la difficulté pour ce type d'initiatives d'atteindre le nombre important de signataires. Par ailleurs, les pétitions peuvent là aussi porter sur des sujets extrêmement variés, parfois tellement vastes qu'ils deviennent difficile à transposer en proposition politique, comme ce fut par exemple le cas de la pétition sur « un droit opposable à l'accès à l'eau ».

Propositions pour accompagner la mobilité de la société civile

PROPOSITIONS



Idée
Think Tank



Idée
Citoyenne



Institutionnaliser un dispositif de e-pétition contraignant.

En France, il existe différentes possibilités pour les citoyens d'interpeller les pouvoirs publics sur certains sujets. Il existe notamment un droit de pétition à destination des citoyens pour saisir les parlementaires français ou des dispositifs de pétition à l'échelle locale⁶.

Mais il s'agit principalement de dispositifs isolés et dépendants du bon vouloir ou non de l'administration qui pose ses conditions et peut refuser de se saisir d'une question sans avoir à se justifier. Ainsi, nous proposons de créer un dispositif de e-pétition qui, à l'image des dispositifs ICE ou We the People, permettrait par la récolte d'un nombre défini de signatures sur une pétition, en un temps donné, d'obliger l'Etat à examiner sérieusement et donner une réponse complète à la question ou proposition adressée. Ainsi, un texte / une proposition / une question qui emporte l'adhésion de l'équivalent de 50 000 citoyens⁷ ou 50 parlementaires pourra être examiné par le gouvernement. On pourrait retenir du modèle de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE), la close de répartition territoriale des signataires sur un certain nombre de régions afin d'assurer une meilleure représentativité de la pétition. Nous pensons qu'il est important de pousser la procéduralisation du dispositif (c'est-à-dire l'organisation de la discussion) en y incluant une phase de mise en discussion délibérative des projets, et non pas se contenter d'une explication univoque et d'une signature. Ce préalable permettra de produire des interpellations plus informées, et renforcées par la légitimité de la discussion collective. L'acteur public devra participer à la discussion afin de pouvoir intégrer les propositions des citoyens dans le cadre législatif. Le chiffre relativement peu élevé pour atteindre l'examen de la proposition est un signal envoyé aux citoyens pour montrer que leur parole peut être prise en compte de manière réactive.

DIAGNOSTIC

Les pouvoirs publics ne peuvent ignorer plus longtemps ces mobilisations en ligne qui montrent, jour après jour, leur capacité à les remettre en question. Par ces mouvements de contestation, ces espaces de conversation, la demande citoyenne est explicite : les dispositifs existants doivent être améliorés, notamment sur le plan de la représentativité et de leur capacité contraignante.

Ces dispositifs s'inscriraient comme une réponse directe aux crises de participation et de légitimité du politique.

Voici donc des propositions concrètes pour mettre en place des dispositifs qui contribuent à rapprocher le citoyen de l'action publique et à tisser des relations de confiance entre institutions et administrés.

6_ C'est par exemple le cas de celui de la ville de Paris : <https://idee.paris.fr/>

7_ Soit la moitié demandée pour l'initiative « We the people », et un peu moins que les ICE qui exigent 55 500 signatures en France et rendent très difficile la faisabilité de ces procédés.

Dans une logique de « test and learn », considérant la frilosité de l'Etat à agir en ce sens, une expérimentation de deux ans par les collectivités locales pourraient être une phase de lancement intéressante avant la généralisation à l'échelle nationale. De la même façon, l'ouverture d'un dispositif de e-petition contraignant ne pourraient s'appliquer que pour des sujets déterminés, plus inclusifs et sociaux que techniques, comme par exemple l'égalité homme-femme.

RAPPROCHER LE CITOYEN DE LA FABRIQUE DE LA LOI



Comme nous l'avons évoqué, le numérique occasionne une sorte de « bouillonnement participatif » qui décrit le fait que les citoyens participent de plus en plus, interagissent entre eux et commentent la vie publique. Les capacités de mobilisation se trouvent démultipliées, selon des degrés d'implication différents (le web permet des formes de participation légère à l'instar du like sur Facebook autant que la production de contributions étayées pour un dispositif participatif).

Comme souligné plus haut, cet engagement reste en dehors du périmètre des institutions qui ne parviennent pas à capter les dynamiques ainsi engendrées. Les citoyens interagissent dans différents espaces, qui ne sont pas nécessairement ceux proposés par les institutions (les réseaux sociaux, les sites de médias...).

Apprendre à attirer ces publics dans des dispositifs institutionnels pourrait être une piste stimulante pour repenser leur fonctionnement en rapprochant le citoyen des pouvoirs publics. La culture de la participation induite par le numérique pourrait « mettre à jour » la démocratie et contribuer à répondre aux crises qui la traversent actuellement.

De nombreux travaux de recherche sur la crise de la participation et de la démocratie ont pointé l'importance de réussir à impliquer les citoyens de manière plus continue dans la vie de la Cité. L'enjeu est de réussir à ne pas limiter leur place active aux formes de participation traditionnelles, comme le vote, pour parvenir à instaurer un dialogue continu.⁸

Ainsi, rendre des comptes ne se ferait plus uniquement sous forme de sanction au terme d'un mandat pour préférer une implication sur le temps long.

Dans cette optique la participation numérique viendrait répondre à « l'incomplétude de la démocratie représentative⁹ », qui nécessite l'implémentation de formes participatives pour améliorer son fonctionnement.

L'intégration de ces processus de concertation, de co-création, induit un changement de posture considérable pour l'Etat et un changement de paradigme pour nos démocraties. Il sera essentiel de trancher la question du rapport à la décision. La participation proposée, notamment via le numérique, permet-elle aux citoyens d'influer sur la décision ?

En effet, il importe en amont de clarifier les règles de l'engagement et de définir les ambitions politiques réelles des dispositifs. Cette posture de transparence permettra de réfléchir aux « effets » réels de la participation et de se rendre compte que la décision n'est pas le seul horizon normatif de la participation, qu'il existe d'autres sources pour légitimer l'implication citoyenne.

Outiller la co-construction de la loi

Parlement et Citoyens

Parlement et Citoyens (www.parlement-et-citoyens.fr/) est une plateforme citoyenne de co-construction de la loi. Elle doit permettre aux citoyens de venir discuter des projets de lois et proposer des amendements citoyens. La procédure est simple : un parlementaire soumet une proposition de loi, explique le problème qu'il souhaite résoudre, les causes identifiées a priori et proposer des solutions. Ensuite, les citoyens peuvent venir discuter ces propositions les enrichir et éventuellement les compléter. Depuis février 2013, l'objectif est de rapprocher les citoyens de la fabrique de la loi et de l'activité des parlementaires et de renforcer la légitimité des projets de loi déposés. A titre d'exemple, la proposition portée par le sénateur Joël Labbée sur l'usage des pesticides a réuni les contributions de plus de 3000 citoyens.

« La fabrique de la loi »

« La fabrique de la loi » est une plateforme d'exploration du processus d'écriture de la loi : <http://www.regardscitoyens.org/la-fabrique-de-la-loi/> mise en place par l'association Regards Citoyens et Science Po Paris.

Lancée en juin 2011, cette plateforme permet de suivre le processus de fabrication de la loi au fur et à mesure de son écriture, de savoir qui la modifie, sur quels points, quels sont les amendements proposés, adoptés.... Il s'agit d'une expérience intéressante de visualisation alternative de la fabrique de la loi, sous forme d'infographie qui permet aux citoyens et aux associations de suivre le processus en détail, y compris l'ajout et le retrait des différents amendements.

8_ Dans son dernier ouvrage, Radicaliser la démocratie. Propositions pour une refondation, le professeur de droit constitutionnel Dominique Rousseau pose le principe d'une « démocratie continue » qui conférerait aux citoyens un droit de réclamer, d'agir, de participer à l'élaboration de la volonté générale, au-delà des moments électoraux.

9_ Bernard Manin, Democracy, Accountability, and Representation, Cambridge University Press, 1999

Les grands principes de la co-construction de la loi par une typologie des plateformes numériques de co-construction



La construction des plateformes de co-construction de la loi nous enseigne comment orienter notre système politique vers une démocratie plus « continue », où les moments électoraux ne sont pas les seuls et uniques exercices démocratiques ouverts aux citoyens. Proposer, modérer, voter la granularité des décisions politiques : voici tout un panel de nouvelles actions que viennent entériner la mise en place de ces outils numériques. Détaillez ces actions et proposer en face de chacune d'entre-elles des exemples concrets permet d'élaborer la colonne vertébrale d'une consultation numérique à disposition de tout décideur politique.

ACTION

EXEMPLE

<p>PROPOSER : des projets pour la ville, des textes de loi, des amendements législatifs, etc</p>	<p>Open Ministry est une ONG finlandaise qui utilise le crowdsourcing pour permettre aux citoyens de soumettre des propositions de loi. Sur la plateforme, les citoyens proposent des pétitions en ligne. La loi finlandaise sur les initiatives citoyennes adoptée le 1er mars 2012 permet à ces pétitions d'être débattues au Parlement si elles réunissent 50 000 signatures en six mois.</p>
<p>DISCUTER : ouvrir la possibilité d'amender les propositions, de les hiérarchiser, de les contredire et d'exiger des réponses sur ces interrogations, etc.</p>	<p>Le projet de Loi sur la République Numérique de 2015 a été à une discussion publique ouverte et interactive en ligne avant son passage au Parlement. Sur la plateforme dédiée, les contributeurs avaient la possibilité de soumettre des modifications et de voter pour les amendements proposés.</p> <p>Autre exemple, la plateforme Parlement et citoyen ouvre plusieurs espaces de discussion des propositions de loi soumises aux citoyens, comme des entretiens vidéos avec le porteur du projet.</p>
<p>SYNTHÉTISER, SIMPLIFIER : Phase de synthèse pour permettre aux citoyens de saisir quelles sont les mesures citoyennes proposées au cours de la consultation et comment elles ont été intégrées à la réflexion</p>	<p>L'organisation européenne VoteWatch œuvre pour de meilleures indications sur la politique de l'UE en offrant un accès facile et une analyse des décisions et activités des institutions européennes. Elle présente de façon synthétique les propositions issues de consultation citoyenne et promeut également des rapports audios, vidéos et écrits sur les activités des institutions européennes.</p>
<p>VOTER : pour des projets dans leur globalité ou pour les modifications ponctuelles apportées</p>	<p>DemocracyOS est une plateforme en ligne pour les délibérations et votes sur les propositions politiques ayant notamment été utilisée en France dans le cadre d'une consultation pour le projet de loi de renseignement</p>

Propositions pour rapprocher le citoyen de la fabrique de la loi



PROPOSITIONS



Idée
Think Tank



Idée
Citoyenne



DIAGNOSTIC

À l'épreuve des mobilisations en ligne de l'évolution des outils de co-création à destination des politiques publiques, la classe politique doit accepter de déléguer de son pouvoir pour intégrer le citoyen au-delà des processus de votes prévus par notre constitution et faire une vraie place aux dispositifs participatifs.

Cela implique de redéfinir clairement les missions de la participation et de se dégager de l'horizon normatif de la décision. Associer les citoyens à la fabrique de la loi est aujourd'hui, après l'expérimentation sur la loi numérique et l'évolution des outils de co-construction, la mesure la plus attendue pour redynamiser nos démocraties en crise.

Voici donc des pistes d'actions percutantes pour mettre en place des outils qui organiseront l'implication des citoyens dans le processus législatif afin de renforcer la légitimité des lois.

Mettre en place une plateforme participative de suivi de la fabrique des lois.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les citoyens expriment une défiance toujours plus importante face au personnel politique et l'on constate un décrochage entre le ressenti des citoyens et la réalité des pratiques des parlementaires. Pour combler ce décalage, il semble important que le travail législatif bénéficie d'un suivi plus transparent et collaboratif (propositions d'amendements ou d'articles directement soumis par les citoyens) afin d'ancrer la production de la loi directement dans les préoccupations des citoyens. Ce travail d'ouverture pourra être réalisé par l'intermédiaire d'une plateforme de débat dans le prolongement des initiatives de Regards Citoyens et de Parlement et Citoyens, incluant à la fois des instances de proposition, de question-réponse aux politiques et de modération des idées présentées. L'objectif sera de permettre aux citoyens de venir suggérer des modifications des projets de loi aux élus qui les portent.

Dans un premier temps, ce type de procédure pourrait être réalisée sur toutes les lois relatives à certaines lois relatives à des secteurs qui souffrent profondément de débat citoyen (dans les domaines de la santé par exemple, de l'éducation ou du travail). Le CESE, dont l'ADN est la représentation de la société civile et qui peine encore aujourd'hui à trouver sa place dans le paysage institutionnel, pourrait assurer la mise en place, le suivi et l'évaluation de ce nouveau dispositif participatif.

Dans le cadre de ses missions de représentation des activités économiques, sociales et environnementales, le CESE sera à même de défendre la place des citoyens et de veiller à ce que leur production soit intégrée dans la suite du processus



Moderniser et rendre plus interactif les dispositifs de suivi de la loi actuels, notamment en refondant les pages des « Dossiers législatifs » des sites parlementaires.

Aujourd'hui, l'Assemblée nationale et le Sénat proposent de suivre l'avancée des lois discutées dans leurs Assemblées via les « dossiers législatifs ». Ces derniers présentent toutes les étapes de la discussion d'une loi à partir de son inscription à l'ordre du jour jusqu'à sa publication dans le Journal officiel. Les dossiers législatifs des deux Chambres sont des outils très précieux mais s'adressent à un public expert sinon confirmé.

Dans son ensemble, le grand public ne connaît pas cet outil. Nous proposons donc de simplifier leur consultation en généralisant un format plus pédagogique et interactif, mobilisant des infographies et des ressources hypertextes pour faciliter la compréhension et contribuer à une meilleure pédagogie sur l'activité législative. Cette mobilisation des dossiers législatifs demande également de mieux faire connaître l'outil au grand public à travers une large campagne de communication. L'avantage de cette démarche est de s'intégrer directement dans les pratiques des institutions, qui se voient simplifiées et « ouvertes » à la participation du public.

AVANT-POSTE



*Représentative, directe ou liquide :
vers une démocratie qui intègre la voix des citoyens, avec #MaVoix*

Quitterie de Villepin présente à Renaissance Numérique le collectif #MaVoix dont le projet est de faire élire un député à l'Assemblée nationale par un procédé de démocratie directe et représentative. Le député est choisi par tirage au sort parmi les membres du collectif ; il votera à l'Assemblée nationale en fonction uniquement des votes émis par les membres, sur une plateforme numérique, qui ouvre aussi des espaces d'information et de débat.

Ce projet démontre comment les outils numériques rendent possibles une expression citoyenne multiple, renouvelée de nombreuses fois (ou continue) au cours des mandats électoraux et basée sur la connaissance et l'opinion de chacun, loin des jeux de partis et de lobbys. Cette posture est également une tentative d'exercer un pouvoir politique sans personnification.



► **Quel est le principal dysfonctionnement de la démocratie telle qu'elle est mise en oeuvre actuellement ?**

La représentation ! Dans le cadre législatif, le député représente des milliers d'électeurs mais, une fois élu, il prend les décisions seul à l'Assemblée nationale, en suivant souvent des logiques de partis ou des éclairages donnés par des groupes d'intérêts privés. Il faut réintroduire de la démocratie directe dans l'hémicycle. L'idée est de renverser la représentativité en partant de l'individu.

► **Comment faire émerger de nouvelles formes d'organisation politiques ?**

En multipliant les laboratoires des nouvelles expériences politiques sur différents temps de la Ve République : les législatives, les présidentielles, les municipales, etc. L'engagement doit prendre des formes courtes, circonscrites à chaque élection. Son caractère évanescence permettra de partir du fonctionnement concret et de s'intéresser uniquement aux solutions à mettre en oeuvre, sans se soucier des futures échéances électorales. Il faut une organisation dédiée à chaque élection.

► **Comment organiser une consultation populaire qui soit plus directe ?**

Ma Voix propose d'élire à l'Assemblée nationale des députés qui ne décident personnellement de rien. Ils se contentent de retranscrire les directives de vote données en amont par le collectif. Tous les adhérents du collectif forment un collège qui discute des textes sur une plateforme en ligne. Ils expriment leur avis, émettent des propositions, et votent (oui / non / abstention). Le résultat des consultations engage les députés qui doivent respecter les consignes de vote. Le principe proportionnel a été retenu, si bien que si 60 % des adhérents sont favorables à une mesure, 60 % des élus voteront cette mesure à l'Assemblée. Ils n'ont strictement d'autres rôles que de pousser un bouton.

► **Comment les députés sont-ils choisis ?**

Le collectif entend former des membres sur la base du volontariat à l'activité de député. Pour cela des MOOCs et des outils d'évaluation en ligne sont disponibles. Une fois la certification obtenue, les volontaires sont présentés à un tirage au sort qui permettra de présenter plusieurs d'entre eux aux élections législatives. De cette façon on remédie à l'influence des lobbys et à la personnalisation de l'action politique.

► **Quelles sont les difficultés de mise en oeuvre de nouvelles formes politiques ?**

Il s'agit d'abord de débloquer l'imaginaire sur la démocratie, en permettant de penser hors des cadres institutionnels hérités. Si des interrogations portent sur la faisabilité technique et la sécurité du vote, les réticences sont principalement d'ordre philosophique avec la peur de l'anonymat et de la capacité du peuple à prendre des décisions. On peut régénérer la confiance en autrui à partir du moment où sa voix serait davantage entendue.

► **Quelle sera la ligne politique de l'organisation ?**

Il n'y en a pas, l'organisation se contente d'apporter les solutions techniques qui permettent aux citoyens de s'exprimer directement. L'organisation politique n'aurait que vocation d'être le vecteur de l'expression populaire. A cet égard, le collectif n'a aucun leader, ni porte-parole, pas plus qu'il n'y a de hiérarchie.

CONCLUSION



Alors que la France s'apprête à prendre la direction de l'Open Government Partnership en octobre 2016 et à la suite de la première consultation publique sur Internet pour le projet de loi pour une République numérique à l'automne 2015, il est manifeste que le numérique s'immisce peu à peu dans les pratiques politiques françaises. Le temps politique et le temps technologique demeurent cependant décalés, et le premier accuse un retard certain sur le second, dans un contexte où le besoin de démocratie se fait de plus en plus sentir et où l'effervescence autour de la CivicTech est manifeste.

Le numérique apporte des éléments de réponse aux impératifs de transparence et d'évaluation de l'action publique, de renforcement de la proximité entre élus et citoyens, d'amélioration de l'expérience utilisateur des services de l'Etat.

La vocation de ce rapport n'est pas de recenser les initiatives pour penser une organisation politique nouvelle fondée sur le numérique mais humblement de faire la synthèse des solutions qui existent déjà et de proposer l'institutionnalisation des usages les plus matures. Des initiatives telles que l'acculturation numérique des fonctionnaires, l'enseignement de la culture numérique à l'école, le renforcement de l'encadrement juridique de la mise à disposition des données publiques, la création d'un statut d'administrateur des données à l'échelle régionale, l'articulation des différents dispositifs d'open data dans un catalogue web, la généralisation des plateformes pour organiser l'implication des citoyens dans le processus législatif afin de renforcer la légitimité des lois, sont des propositions qui émanent pour la plupart des citoyens et qui sont simple à mettre en oeuvre. Avant de « hacker » la politique en repensant de fond en comble les institutions selon une philosophie numérique propre, des procédés plus modérés peuvent aisément être mis en place. Nul ne sait si le « reboot » de la démocratie est possible, en revanche il ne fait pas de doute que cette V.2 - trop longtemps repoussée- doit être pensée au plus vite.

CARTOGRAPHIE DES INNOVATIONS NUMÉRIQUE & POLITIQUE

Cette cartographie non exhaustive a plusieurs objectifs :

- outiller les citoyens et politiques prêts à s'engager vers de nouveaux modes de gouvernance
- valoriser et rendre hommage à la sphère CivicTech, sa créativité, son dynamisme.



FRANCE

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
ATLAAS	Programme développé par l'association Villes Internet et soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Il a pour vocation de recenser et de mutualiser des projets et services numériques innovants, développés par des acteurs locaux.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • information publique
Avis de Quartier 2.0	Volontairement orienté vers les habitants et les associations de quartiers prioritaires, grands absents des espaces participatifs, le projet vise à partager des connaissances numériques identiques entre tous les participants, afin de créer les conditions d'une expression dynamique et imaginative, sur des questions publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique
Bazille	Application pour prendre chaque jour une décision à l'échelle d'un pays, d'une région ou d'une ville. Les élus qui utilisent Bazille s'engagent à appliquer les décisions.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle nationale • participation citoyenne
Bretagne Créeative	Cartographie des innovations sociales de la Région Bretagne et réseau des acteurs de l'innovation sociale ouverte.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique
Cap ou pas Cap	Une cartographie et un agenda interactifs et participatifs des initiatives citoyennes de Paris.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique

ANNEXES



FRANCE

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
Collectif #MaVoix	Expérimentation démocratique à l'occasion des législatives de juin 2017. L'objectif est de hacker l'Assemblée Nationale en faisant élire des citoyens volontaires, formés et tirés au sort qui voteront pendant 5 ans sur toutes les lois comme leurs électeurs le décideront.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
Dans Ma Rue	Application mise en place par la mairie de Paris en 2013. Dans Ma Rue permet de transmettre les anomalies dans une rue comme les graffitis. Il est également possible de proposer des lieux afin de mieux mettre en valeur les espaces verts des rues de la capitale.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
DebatesCore (projet)	La norme «DebatesCore» vise à établir un standard de description des débats publics. L'émergence d'un «nouveau web des données» favorise aujourd'hui la convergence des principaux acteurs du débat public en France pour harmoniser l'échange de données, favorisant ainsi l'accès du citoyen à la décision publique. Base du modèle : DublinCore.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence • information publique
Fix ma Ville	Interface web qui permet aux habitants de faire remonter des anomalies auprès des mairies.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
Fluicity	App à destination des citoyens qui offre de l'information locale ciblée par centres d'intérêt et permet d'entrer en interaction avec les élus.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique
GOV	L'application de la météo de l'opinion. Avec GOV, vous pouvez décerner chaque jour un bonus ou un malus à toutes les personnalités politiques, à tous les sujets d'actualité qui vous font réagir et vous permet de proposer avec vos propres mots les sujets sur lesquels vous aimeriez voir réagir la communauté des Govers.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne

ANNEXES

Integrity Watch	<p>Base de données interactive qui offre un aperçu des intérêts et activités déclarés par les parlementaires. Cet outil doit permettre de mieux identifier les activités susceptibles de générer des conflits d'intérêts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence
Hackathon pour l'innovation démocratique	<p>Le Hackathon du Forum a pour but de développer un incubateur d'innovation démocratique dans le but de mettre en œuvre des innovations démocratiques au niveau local afin d'accélérer leurs croissance et succès.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle internationale • transparence • participation citoyenne • information publique
J'aide ma ville	<p>Plateforme numérique participative déclinée sous la forme d'une application web et mobile. Elle est destinée à tout citoyen rencontrant un problème non urgent d'urbanisme dans sa ville et lui permet de faire un signalement géolocalisé accompagné d'une photo, simple et rapide auprès de sa mairie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
L'institut de la Concertation	<p>L'institut de la Concertation est un réseau national de praticiens de la concertation. C'est un espace de débat et de réflexion ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou élective, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
nosdeputes.fr & nossenateurs.fr	<p>Sites qui cherchent à mettre en valeur l'activité parlementaire des députés et sénateurs. Conçu comme une plateforme de médiation entre citoyens et députés, le site propose à chacun de participer et de s'exprimer sur les débats parlementaires. Au travers de leurs commentaires, les utilisateurs sont invités à créer le débat en partageant leur expertise lorsque cela leur semble utile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
OpenLaw	<p>Projet de cocréation destiné à mettre en valeur le droit ouvert et à accompagner globalement l'ouverture des données juridiques et stimuler l'innovation collaborative autour des données juridiques ouvertes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence • information publique

ANNEXES



FRANCE

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
Open Source Politics France	Réseau de la communauté civictech en France.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence
Parlement et citoyens	Plateforme pour organiser des consultations qui sont ouvertes par des députés et des sénateurs qui souhaitent associer les citoyens à la rédaction de leurs propositions de loi. La construction s'effectue de façon progressive et cohérente des propositions de lois en 6 étapes (présentation, consultation, synthèse, débat, proposition de loi, mobilisation).	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
Parole d'exclus 2.0 (Projet)	Le projet repose sur une relation tripartite entre les travailleurs sociaux, les personnes en grande précarité et l'association ICI (Innovons pour la Concertation sur Internet). Il s'agit d'identifier les usages numériques des acteurs de la lutte contre l'exclusion, et de développer leur pouvoir d'agir avec Internet comme porte-voix, comme outil de co-production et d'améliorer la gouvernance d'un projet.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
Projet IMPACT	Initié en 2014, le projet ambitionne, après une phase d'analyse, d'expérimenter de nouveaux processus de traitement des demandes dans les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), en vue d'améliorer le service rendu aux usagers. Une démarche similaire est développée par le SGMAP dans d'autres services publics.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • transparence
Questionnez vos élus - Questionnez vos candidats	<p>Applications qui permettent aux citoyens de questionner directement leurs élus et les candidats aux élections.</p> <p>Ce dispositif existe aussi en Allemagne, Autriche, Grèce, Maroc et Tunisie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle nationale • participation citoyenne • information publique

ANNEXES

<p>Stig</p>	<p>Application mobile de démocratie participative locale et nationale avec trois actions principales : proposer des idées, voter pour ou contre les autres propositions et améliorer les idées proposées grâce aux amendements.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle nationale • participation citoyenne
<p>Territoires Hautement Citoyens</p>	<p>Outils et réseau de formation pour accompagner chaque collectivité partenaire du programme à déclencher et animer une transition démocratique en s'appuyant d'abord sur les forces vives de son territoire (notamment par la mise en réseau des acteurs de terrain et la valorisation des initiatives locales).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • transparence • information publique
<p>Vote&vous</p>	<p>Membre français du réseau Vote Match Europe qui vous permet de comparer vos opinions avec celles des partis de 13 autres pays européens. Outil d'aide au vote par l'information et la comparaison, lancé à l'occasion des Européennes 2014.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • échelle internationale • information publique
<p>Voxe</p>	<p>Mouvement et site Internet qui vise à replacer le citoyen au centre de la démocratie en le rendant proactif, notamment au moment des élections. L'outil principal est un comparateur neutre de programmes politiques pour les élections qui est entièrement crowdsourcé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • échelle internationale • information publique
<p>Wesignit</p>	<p>Plateforme de création de pétitions en ligne, elle permet au plus grand nombre de se mobiliser et de donner plus d'écho à leurs revendications.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne

ANNEXES



EUROPE

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
Citizens Foundation Islande	Vise à apporter des idées sur de nouvelles façons de connecter les gens pour participer à la démocratie, la politique et la vie civique et à mettre au point des outils et des méthodes pour promouvoir l'open source en ligne, le débat démocratique et à accroître pour les citoyens la «participation dans leur communauté en Islande et dans le monde».	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence • participation citoyenne
CiviQ Irlande	L'ouverture des opinions publics. Processus qui enregistre et analyse un grand nombre d'opinions exprimées afin de visualiser les opinions des citoyens lors des délibérations et comprendre l'évolution des points de convergence et de divergence sur les questions traitées.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
ClicknSign	Plateforme de démocratie de mobilisation européenne qui vise à rapprocher le citoyen de la marche de ses institutions. Elle se concentre sur l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) qui permet aux citoyens de l'UE de se mobiliser sur un projet législatif adressé à la Commission européenne.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle internationale • participation citoyenne
Democracy 21 Montenegro	Faciliter les votes des communautés. Développée par un mathématicien tchèque et un activiste anti-corruption, D21 est une plateforme qui aide les gens, les villes, les écoles et les entreprises à trouver un consensus et à prendre des mesures via une plate-forme de vote en ligne	<ul style="list-style-type: none"> • échelle internationale • participation citoyenne
Wikicity Hollande	Modèle/concept d'open planification qui part de « l'intelligence collective » et des usages citoyens pour repenser la ville de demain. Le concept de Wikicity a été appliquée en 2012 à Amsterdam et Porto Alegre.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle internationale • transparence • participation citoyenne

ANNEXES

<p>Democratic Society Royaume Uni</p>	<p>Chaque lieu est un réseau de réseaux interconnectés. La "Democratic Society" refléchit à la manière d'utiliser des outils gratuits existants pour créer des connections et des conversations démocratiques entre le gouvernement, les militants politiques et des citoyens actifs influents tels que des présidents d'association de parents d'élèves, des bloggeurs et des conseillers paroissiaux.</p> <p>Dans ce cadre, ils participent aux projets : Open EU, Collaborative Government in Scotland et NHS Citizen (Angleterre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
<p>Gov.uk Royaume Uni</p>	<p>Plateforme britannique de services publics en ligne, remplaçant des centaines de pages d'information par des services en ligne personnalisables.</p> <p>Plutôt que de laisser l'utilisateur chercher seul sur des pages et des pages l'information qui le concerne, la direction du numérique britannique a fait le choix de transformer l'accès même à l'information pour faciliter la recherche de l'utilisateur. Il touche plus de 300 services et accueille 9 millions de visiteurs par semaine, en proposant une identité fédérée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • information publique
<p>Open Ministry Finlande</p>	<p>ONG qui vise à utiliser le crowdsourcing pour permettre aux citoyens de soumettre des propositions de loi. Sur la plateforme, les citoyens proposent des pétitions en ligne. Depuis la loi sur les initiatives citoyennes (adoptée le 1er mars 2012), ces pétitions sont débattues au parlement si elles réunissent 50 000 signatures en 6 mois.</p> <p>En plus de collecter les signatures, Open Ministry rédige, en coopération avec des juristes bénévoles et d'autres experts, des propositions de lois basées sur ces pétitions.</p> <p>Exemple d'initiative : une initiative visant à interdire l'élevage de la fourrure (69 381 signatures). L'initiative a été prise en charge par le comité de la commission de l'agriculture et des forêts et a ensuite été soumise au vote en plénière parlementaire avec 146 voix contre et 36 en faveur de l'initiative. L'initiative a donc été rejetée.</p> <p>Autres initiatives examinées par ce procédé : réforme du droit d'auteur, mariage entre personnes du même sexe, etc..</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne

ANNEXES



EUROPE

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
VoteWatch <i>Europe (Bruxelles)</i>	<p>Organisation internationale qui œuvre pour de meilleures indications sur la politique de l'UE en offrant un accès facile et une analyse des décisions et activités des institutions politiques européennes.</p> <p>Cette mission se réalise par l'intermédiaire d'une base de données publiques de tous les votes enregistrés au Parlement européen. Il est possible de réaliser des recherches par partie, pays ou individu. L'organisation promeut aussi des rapports audio, vidéo, écrits sur les activités des institutions européennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle internationale • information publique



INTERNATIONAL

NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
Adopt-a-Hydrant <i>Etats-Unis</i>	<p>Créeé en 2009 par l'ONG Code for America, cette application permet aux citoyens de prendre la responsabilité du maintien d'un équipement public. Par exemple les citoyens peuvent revendiquer la responsabilité de pelleteer les bouches d'incendie après de fortes chutes de neige.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
Brigade <i>Etats-Unis</i>	<p>Le "Tinder des projets politiques". L'application permet à des organisations et des candidats de jauger les avis des utilisateurs sur certains thèmes - ce qui pourrait les aider à mobiliser plus de votants. Elle piste les sujets tendances, et présente l'utilisateur avec trois options : d'accord, en désaccord et incertain. Après avoir exprimé son opinion sur un sujet, l'utilisateur peut voir la répartition des avis en pourcentages.</p> <p>Chacun peut aussi créer sa propre «opinion» sur une question, dans un message limité à 110 caractères, et sonder son entourage pour lancer des débats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne

ANNEXES

<p>Change Etats-Unis</p>	<p>La plus grande plateforme mondiale de pétitions en ligne. Des personnes venues de tous horizons lancent des campagnes, mobilisent des sympathisants et travaillent avec les décideurs pour créer des solutions. Elle a été mobilisée pour la pétition en ligne contre la Loi Travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • échelle internationale • participation citoyenne
<p>Citizeninvestor Etats-Unis</p>	<p>Plateforme de crowdfunding pour les projets gouvernementaux aux US. Elle présente divers modèles pour un financement participatif des citoyens et offre des possibilités de réduction fiscale pour tout financement. Toute entité gouvernementale ou leurs partenaires officiels peuvent poster des projets à Citizeninvestor.com. Ce sont des projets qui ont le soutien de la Mairie et des citoyens, mais qui manquent de fonds nécessaires pour aboutir. Une fois qu'un projet atteint 100 % de son objectif de financement, le projet est construit !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
<p>Curtindo Porto Alegre Brésil</p>	<p>Programme/agenda collaboratif créé par la municipalité de Porto Alegre, où tout citoyen peut publier et diffuser des événements d'intérêt public dans la ville.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique
<p>DemocracyOS Argentine</p>	<p>L'ONG DemocracyOS a développé une plateforme en ligne du même nom pour les délibérations et votes sur les propositions politiques. Le logiciel vise à stimuler de meilleurs arguments et arriver à de meilleures décisions grâce aux pairs. La plateforme a été utilisée en Tunisie pour débattre de leur Constitution, par le gouvernement fédéral du Mexique pour développer sa politique Opengov ou encore le Congrès de Buenos Aires devenant la première expérience sur la démocratie numérique dans le continent américain En France, DemocracyOS a mené trois consultations publiques sur trois sujets d'actualité : le projet de loi renseignement, la réforme des collèges et la COP21 en partenariat avec la plateforme de vote tchèque D21.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne

ANNEXES



NOM	COMMENTAIRES	MOTS-CLES
Dream Thaïlande <i>Thaïlande</i>	Campagne en ligne pour que les citoyens thaïlandais puissent exprimer leurs avis et recommandations sur la Thaïlande de leur rêve. Cette plateforme permet aux décideurs du gouvernement et aux partis politiques de toucher la jeune génération en intégrant principalement les étudiants dans la démarche. A ce titre, toutes les facultés du pays sont représentées.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • participation citoyenne
E-Democracy <i>Etats-Unis</i>	Association pionnière (1994) visant à favoriser l'engagement inclusif en ligne, le partage de la connaissance mondiale de gouvernement ouvert, et la technologie innovante civique. Trois axes d'initiative : engagement local, technologie civique, partage de savoir.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle nationale • transparence • information publique
Fort McMoney <i>Canada</i>	Jeu documentaire où vous incarnez le journaliste David Dufresne à travers une cinquantaine de séquences vidéo au cours desquelles il rencontre les habitants de Fort McMoney (le maire de la ville, les chefs d'entreprises, les commerçants, etc.). Les points d'expérience augmenteront au fur et à mesure de sa progression et son influence lui permettra de prendre part aux votes – toujours interactifs - majeurs de la commune. Fort du challenge proposé par ce concept, le jeu devient également un prétexte à réfléchir sur l'avenir industriel et énergétique de la planète. C'est grâce à ses prises de position, positives ou négatives, que le joueur choisira entre économie et environnement.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • information publique
Loomio <i>Nouvelle Zélande</i>	Ce site permet de faire émerger de nouvelles problématiques et de trouver le juste équilibre entre la voix de l'individu et la décision collective. Outil open-source qui promet de faciliter la prise de décision au sein des communautés de taille moyenne, il permet de débattre et d'inviter des participants au débat. Au bout de quelques temps, des propositions peuvent alors être mises au vote. Une manière de faciliter l'émergence de décisions plus consensuelles.	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle nationale • échelle internationale • participation citoyenne

ANNEXES

Mapa da Transparência Brésil	<p>L'application, créée avec le Rio Grande do Sul (Etat du Brésil), montre "où est passé l'argent public". L'outil utilise les données ouvertes de l'État et souligne les organismes publics et les régions où les ressources sont utilisées via une cartographie interactive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • transparence
OpaVote Etats-Unis	<p>Créé en 2011, OpaVote est une interface qui permet d'organiser des élections ou encore des sondages en ligne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • échelle nationale • échelle internationale • participation citoyenne
PortoAlegre wikicity Brésil	<p>PortoAlegre.cc s'appuie sur le concept de « wikicity » pour se faire le porte-parole des causes défendues par la population, encourageant une citoyenneté plus forte, l'engagement social et le partage des responsabilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • participation citoyenne
Redenção Brésil	<p>Créé au sein de l' Université de la Vallée du Rio dos Sinos - Unisinos - comme un projet pilote de la renaissance historique et culturel, et un forum de discussion sur les lieux publics. Ce projet, appelé Wikiparque, vise à créer un ensemble d'outils qui peuvent être utilisés pour discuter de l'histoire, la réalité et l'avenir des territoires spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • transparence
Tchêpédia Brésil	<p>Plus grande encyclopédie collaborative sur la culture de Rio Grande do Sul. Crée en partenariat avec IBM, Tchêpédia mappe les expressions régionales et les partenaires régionaux à une région spécifique de l'Etat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • échelle locale • transparence • information publique

SYNTHESE DE L'ATELIER DE BORDEAUX

« Evaluer nos politiques publiques, par la donnée »,
30 mars 2015

ATELIERS 1

Quelles données pour un indicateur de bien-être urbain ?

Plusieurs jeux de données sont aujourd’hui libérés par les acteurs locaux. Comment leur conférer à tous un sens citoyen afin d'aider chacun à évaluer la qualité de vie dans notre ville ? Pollution, sécurité, localisation des crèches et des écoles, etc. toutes ces informations sont de plus en plus mises à disposition par les autorités locales dans un format libre et exploitable. Une fois libérées, qu'en faire ? Comment leur donner un sens pour le vivre ensemble à l'échelle locale ?

ATELIERS 2

Budget : la transparence, clé d'une gouvernance partagée ?

Avec la mise en ligne des informations sur les subventions publiques allouées par les collectivités au budget participatif, plusieurs villes en France ont fait un vrai pas en avant vers plus de transparence sur l'orientation de leurs finances. Comment démontrer l'utilité de l'exploitation des données libérées en faisant de la pédagogie auprès des organismes concernés et accompagner les collectivités et les former à la libération des données ?

ATELIERS 3

Faire rimer emploi avec open data : pourquoi faire ?

Aujourd’hui l’open data dans le secteur de l’emploi en est à ses balbutiements, tant du côté des employeurs que du côté des acteurs publics ou privés qui accompagnent les demandeurs d’emplois. Comment aller chercher les données cachées pour faciliter l'accès à l'information pour les demandeurs d'emploi et les employeurs ? Comment utiliser la donnée pour accompagner de la croissance de certains secteurs et pourvoir les nouveaux métiers ?

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DES ATELIERS

→ Accompagner les collectivités dans la libération des données à travers deux outils :

- le cadre normatif : faire de la clause de mise à disposition des données la norme dans les contrats sous-traitant un marché public ; doter la CADA d'un pouvoir de sanction en cas de non-respect des obligations open data ; obliger les collectivités à publier leurs données sur EtaLab en tant que plate-forme centrale
- la médiation : mettre en place des « Régionlab », des organes territoriaux déconcentrés qui mettraient en synergie les dispositifs actuels (préfectures, chambres régionales des cours des comptes, Open Data France, EtaLab, PRADAs...) pour former et guider les collectivités dans la démarche open data.

→ Faciliter l'accès aux données en les publiant sur une plateforme unique et mettre en place des outils de visualisation permettant de faire bouger les curseurs en fonction des indicateurs qui les intéressent (emploi, bien être...) et aux collectivités de s'en servir en marketing territorial

→ Sur l'emploi, créer un outil de cartographie de l'emploi permettant l'accès aux données cachées, à l'information et à l'accompagnement de la croissance

SYNTHESE DE L'ATELIER DE NANTES

« La ville en mode « co », maîtriser notre territoire de demain ! »,
30 mars 2015



ATELIERS 1 La place de l'homme dans la ville de demain

Le numérique et les équipements connectés redéfinissent la relation entre collectivités et citoyens/usagers/clients.

Outre l'intérêt évident de ces équipements connectés permettant une gestion plus efficace de la collectivité (réactivité, économie, attractivité), les échanges ont tourné autour de la responsabilité et responsabilisation des citoyens ainsi que sur la problématique de la gestion des datas. Une méfiance évidente apparaît autour de la (des) structure(s) qui aurai(en)t accès aux données. Les notions de respect de la vie privée et de gouvernance des données sont prépondérantes.

Pour inciter les citoyens, une réflexion doit être lancée pour rendre les outils connectés ludiques et facile d'accès : la notion de jeu et de challenges entre citoyens permettrait aux citoyens d'allier l'utilité à l'agréable. Le besoin de reconnaissance et de valorisation est important. De plus, un tel comportement des citoyens permettrait à la ville de gagner en attractivité, faire des économies ou retrouver du lien social.



ATELIERS 2 Dialogue citoyen : entre numérique et réalité de terrain

La notion d'éducation aux débats citoyens (sous forme numérique ou non) est indispensable. Il s'agit de nouveaux modes d'expressions civiques auxquels chacun doit pouvoir être formé afin de faire valoir sa voix. L'accompagnement peu ce faire auprès des citoyens grâce à des médiateurs ou anges blancs du numérique issus des associations ou du mécénat d'entreprise, mais surtout des élites, qui, accompagnés de mentors numériques, doivent pouvoir passer leurs propositions, comme les lois, au crible du numérique.

En terme d'évolution des débats, l'objectif est de rendre compréhensible les débats afin de les rendre accessible au plus grand nombre. Il est indispensable de voir ce qui est acquis/décidé, en cours de réflexion, ou à débattre. Des community managers pour les collectivités en charge de l'animation des débats avec un langage accessible (pas de technocratique) serait une première étape intéressante.

La proposition d'une sorte de Wikipédia du débat démocratique et numérique est également émise. Cette solution permet un accès simple, collaboratif aux informations et aux débats. L'analyse du fonctionnement de Wikipédia et une adaptation au modèle français paraît une bonne idée.

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DES ATELIERS

- Mettre en place un système de ludification positive incitant les citoyens à participer à un effort collectif
- Encourager la création d'un parlement numérique accompagné par des community managers publicisant les échanges via une plateforme type Wikipedia

- Enseigner des cours de l'histoire d'Internet, sur les GAFA, les données. Favoriser une pédagogie à tous les niveaux pour favoriser l'émergence d'un « moi connecté », rééduquer à la prise de parole collective, expliquer la collecte des données ...
- A partir d'un certain nombre de citoyens signataires en réaction à la soumission d'un projet de loi. (soit un droit de pétition à l'envers du modèle américain We the People, lancé par la Maison Blanche), le député, le gouvernement ou l'administration doit étudier le dossier et s'engager à faire une réponse officielle.

SYNTHESE DE L'ATELIER DE MARSEILLE

« Rupture du dialogue citoyen et politique : peut-on créer un sursaut numérique ?»,
2 avril 2015

❖ ATELIERS 1 Marseille Métropole : un projet qui appartient aux citoyens... Vraiment ?

Le projet Marseille Métropole divise élus et citoyens, sans que la discussion ne soit vraiment établie entre les deux sphères. En partant de ce cadre très précis, les participants de l'atelier ont tenté d'établir comment les citoyens pouvaient prendre part activement aux débats autour de leur futur territoire et comment le numérique pouvait être un levier pour cela ?

❖ ATELIERS 2 Redessiner le rôle de nos élus à l'ère du numérique

Aux mains des décideurs politiques, le numérique ne doit pas être un simple outil de communication : au contraire, il doit insuffler de nouvelles pratiques de gouvernance. Encore faut-il pour cela que les citoyens y trouvent un espace où ils peuvent proposer et co-construire les politiques publiques, aux côté des élus. Comment Internet peut-il être cette plateforme d'échange ? Comment garantir aux citoyens s'exprimant sur des plateformes de participation la traçabilité de leurs idées ainsi que leurs impacts ?

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DES ATELIERS

- Ouverture de FabLab citoyens : en continuation avec les Maisons de quartier, ces espaces publics, déployés sur tout le territoire et consacrés aux échanges citoyens autour des politiques publiques et de leurs enjeux, permettent d'insuffler de nouvelles formes de démocratie directe. La mobilisation autour de ces nouveaux lieux se fait en ligne et physiquement, et les élus sont conviés à participer aux séances de dialogue.

- Faciliter l'évaluation des politiques publiques : chaque politique publique locale ou nationale votée doit prévoir dans son texte, avant sa mise en œuvre, des critères objectifs et compréhensibles d'évaluation (critères quantitatifs et qualitatifs) : les pouvoirs publics doivent objectivement communiquer autour de ces critères et de leurs avancées. À cette fin, le numérique est un outil de suivi et de transparence.
- Obliger les villes à moderniser leurs outils de gestion des sinistres et accidents (quelques villes possèdent un numéro de téléphone, pas toujours gratuit, comme seul canal d'alerte)

Pour présenter Marseille Métropole comme un ensemble de projets utiles aux citoyens :

- Fédérer les citoyens à partir des projets de la métropole (French Tech, harmonisation fiscale, harmonisation des transports), dont l'avancement et l'utilité pour les citoyens seraient relayés sur la plateforme.
- Mettre en place un système de notifications push pour faire venir l'information aux citoyens en leur donnant des nouvelles des projets et en leur montrant les bénéfices qu'ils retirent de la métropole.
- Permettre aux citoyens de proposer les projets qui leur paraissent les plus importants et de voter pour leurs propositions favorites.

SYNTHESE DE L'ATELIER DE NICE

« Quels droits et quels devoirs pour le citoyen et l'homme politique connectés ?»,
02 avril 2015

 ATELIERS 1 Citoyen et connecté, je veux être mieux informé par les institutions publiques !

Sommes-nous aujourd'hui satisfaits de l'information publique qui nous parvient ? Comment la consultons nous ? Comment l'État et les collectivités pourraient-ils nous tenir mieux informés des politiques publiques et des services dont on se sent concernés ? Au-delà des enjeux communicationnels, ces questions rejoignent celles de la confiance en l'État et de la participation des citoyens à la vie publique.



ATELIERS 2 Le numérique peut-il vaincre l'abstention ?

La crise de la participation est bien réelle en France. Ce «premier parti de France» a en effet réalisé le score de 56 % aux élections européennes de 2014. Malgré l'avancée croissante de cette forme de défiance et de désintérêt, aucune mesure n'est encore envisagée pour réformer le vote technique. Comment la technique des outils numériques pourrait aider à convaincre les citoyens à se rendre aux urnes ? Le numérique peut-il agir autant sur des facteurs d'accessibilité que de motivation ?



ATELIERS 3 À l'ère du «Smart Citizen» : comment faire entendre ma voix ?

Au-delà des outils de contestations traditionnels (vote, manifestation), le citoyen, sur Internet, exprime au quotidien son mécontentement et affirme ses positions. Comment ces expressions citoyennes peuvent-elles être véritablement écoutées par les élus et comment peuvent-elles se traduire en un véritable levier politique ?

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DES ATELIERS

- **Un outil unique pour distribuer l'information publique, « une marque nationale qui a du sens » :** ce site et l'application mobile qui en découlait fournirait toutes les informations relatives au service public et distribuerait de façon ciblée les informations pertinentes pour le citoyen. Elle fonctionnerait selon le procédé suivant : a) je renseigne sur une plateforme mes centres d'intérêt (ex : Nice, petite enfance, ministère de la santé) – ces informations sont anonymisées b) je choisis la fréquence et l'horaire à laquelle j'accepte de recevoir les notifications push (exemple : à mon réveil, en temps réel)... c) ainsi je reçois une information publique pertinente, directe, factuelle et que je comprends. Cette application et plateforme d'information devraient être développée par les entreprises de la French Tech.
- **Créer l'Apple Store ou le Google Play des applications publiques :** une plateforme qui réunit toutes les applications qui renseignent sur l'information publique. Cela permet plus de lisibilité et une plus grande confiance pour les applications qui seraient présentes sur la plateforme.
- **Le passeport citoyen numérique : il propose, via les outils numériques, en complément du parcours scolaires,** via un site internet, des applications, des kits pédagogiques, ludiques, graphiques, modernes, liant serious games, e-learning, des formations pour mieux comprendre la vie civique aujourd'hui.
- **La création d'une agora numérique pour plus de traçabilité dans les exercices de concertation :** le problème des concertations est le manque de traçabilité de nos idées. Que sont-elles devenues ? Ont elles été consultées ? Prises en compte ? Lues ? Cette agora est à la fois un outil de concertation et de dialogue élu-citoyen. On y trouve : 1) une information pédagogique sur les actions d'une ville, d'une région, ou autre 2) la possibilité de voter ou de contribuer 3) analyse et travail sur les propositions postées et communication de réponses 4) un compte rendu et un travail de synthèse
Attention, un tel outil demande de renforcer les administrations publiques en place pour prendre en charge ces requêtes.

→ **Une affiche = un programme.** Sur les affiches électorales, les citoyens et électeurs ne peuvent se contenter d'une photo accompagnée du nom et du parti. Il faut un nouveau canevas pour les affiches qui obligent les candidats à présenter en deux ou trois points les principales idées de leur campagne. Cela permettrait de remettre les idées au cœur de la vie publique et d'inciter le citoyen à voter en connaissance du programme avant tout.

SYNTHESE DE L'ATELIER DE PARIS

« Comment exercer sa liberté d'expression sur internet ? »,
04 avril 2015

ATELIERS 1 Haine sur Internet : les citoyens peuvent-ils endiguer ce phénomène ?

Le rôle des citoyens dans l'ordre public a été abordé : devons-nous aller vers un « ordre public de proximité » ? Il est nécessaire d'avoir recours à une véritable pédagogie à destination de tous les publics (les plus jeunes comme les politiques) :

- l'éducation plutôt que la limitation juridique ;
- les communautés et influenceurs communautaires doivent-ils être à l'origine de la prise de parole contre les discours haineux ?

ATELIERS 1 Liberté d'expression et censure de propos haineux sur Internet : où placer le curseur ?

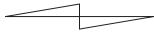
Deux enjeux de fonds ont été mis en avant : la lutte contre les propos haineux et insultants mais pas toujours illégaux et la lutte contre la propagande islamiste. La liberté d'expression à l'heure où toute parole sur Internet connaît une écho et une viralité importante.

- les pouvoirs publics sont-ils légitimes et efficace pour lutter contre la propagation des propos haineux ?;
- production de contre-récits face aux discours haineux sur internet
- faire en sorte que les citoyens aient un retour sur leur participation -> évolution des idées, projets de lois émanant des débats, etc.

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DES ATELIERS

- **Une association publique/privée pour produire un contre récit efficace :** produire des contre-récits diffusés par les influenceurs reconnus par la population cibles, très visible sur Internet (grâce à l'aide des plateformes internet). L'entreprise doit être financée à l'aide du crowdfunding afin de susciter dès sa création un engagement citoyen, et son budget sera complété par la puissance publique (1€ publiques pour 3 € privés)
- **La pédagogie** repenser l'éducation vers la construction d'un esprit critique plus aiguisé. Revoir les enseignements, insister sur les humanités, apporter une culture qui permette de remettre en cause des propos intolérants et ignorants.
- **Institutionnaliser un observatoire de ces propos haineux** émis dans ce grand laboratoire qu'est internet : créer une connaissance partagée sur le numérique en vue d'exploiter ces analyses pour une action politique pertinente, en traitant le problème à la racine.
- **Se fédérer entre citoyens sur les plateformes et via des associations.** pour signaler, énoncer, assurer un suivi psychologique, etc

DÉMOCRATIE : MISE À JOUR



13 propositions pour une version améliorée de l'État, sa posture et son équilibre démocratique

• Rédacteur du rapport •

Clément Mabi,

Enseignant et chercheur à l'UTC de Compiègne, docteur en science de l'information et de la communication, spécialiste des questions de participation citoyenne, notamment via les outils numériques. Parmi ses objets d'études il s'intéresse aux relations entre innovation technologique et démocratie. En parallèle de ses activités de recherche il est vice-président du collectif Démocratie Ouverte qui promeut les valeurs de l'Open Gov en France.

• Coordinatrice du rapport •

Camille Vaziaga, *Déléguée générale de Renaissance Numérique*

• Supervision •

Henri Isaac, *Président du think tank Renaissance Numérique*

Stanislas Bosch Chaumont, *Affaires publiques, Microsoft*

Dimitri Granger, *Publicis Consultants*

Maxime Drouet, *Burson-Marsteller i&e*

Philippe Regnard, *Affaires publiques, Branche numérique du Groupe La Poste*

NOUS REJOINDRE



ENTREPRISES, UNIVERSITAIRES, PARTICULIERS

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'intérêt général, Renaissance Numérique a besoin de votre engagement et de votre soutien.

CONFÉRENCES, DÎNERS, RÉUNIONS DE CONSEIL

Des rencontres régulières entre ceux qui font le numérique.

TRIBUNES, RAPPORTS, ÉTUDES, LIVRES BLANCS

Pour dépasser les enjeux économiques et faire entendre votre voix auprès des élus, des médias et de vos pairs.

UN RÉSEAU CENTRÉ SUR DES VALEURS CITOYENNES

Le moyen de partager et faire avancer vos projets, vos valeurs.

COTISATION ANNUELLE

Entreprises, organismes, associations : 1 200 à 10 000 € selon CA

Universitaires (cotisation individuelle) : 200 €

Représentants territoriaux (Social NeXtwork) : 30 à 90 €

La candidature à Renaissance Numérique est soumise
à l'approbation de son conseil d'administration.

www.renaissancenumerique.org



Twitter : @RNumerique / Facebook : Renaissance Numérique /
Pearltrees : rnumerique / Flickr : renaissancenumerique57